

**Le journalisme dans  
le « système » médiatique**

*Jean Charron  
Jean de Bonville*

Les Études de communication publique<sup>ISSN 1183-5079</sup>  
Département d'information et de communication  
Pavillon Louis-Jacques-Casault  
Université Laval  
Québec, G1K 7P4

La collection *Études de communication publique* présente les résultats des travaux réalisés par des chercheurs, des professeurs et des étudiants dans le domaine de la communication publique. La communication publique est définie comme l'ensemble des phénomènes de production, de traitement et de diffusion des discours relatifs aux débats et aux enjeux publics. Ces discours sont non seulement le fait des médias, mais aussi des institutions, des entreprises, des mouvements et des groupes qui interviennent sur la place publique.

Les documents publiés appartiennent à l'une ou l'autre des catégories suivantes : rapport de recherche, recueil de données, instruments de travail, outil pédagogique, bibliographie analytique, revue de la littérature, traduction. La collection *Études de communication publique* se présente comme un moyen de diffusion complémentaire aux revues savantes et, en règle générale, ne publie pas de textes qui, par leur format et leur contenu, sont assimilables à des articles de revue.

La présentation des manuscrits doit être conforme aux règles disponibles sur le site de la collection ([www.com.ulaval.ca/etudesdecompublique](http://www.com.ulaval.ca/etudesdecompublique)).

Comité de rédaction

Jean Charron  
Jean de Bonville  
Alain Lavigne

Secrétariat

Carole Murphy  
Marie-France Hamel

©Université Laval  
Dépôt légal, 4<sup>e</sup> trimestre 2002  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISBN 2-921383-18-7

Jean Charron

Jean de Bonville

**Le journalisme dans le « système » médiatique  
Concepts fondamentaux pour l'analyse  
d'une pratique discursive**

Études de communication publique  
Numéro 16

Département d'information et de communication  
Université Laval  
Québec  
2002

## ANALYSE

Le journalisme peut être défini comme un système de relations au sens où un ensemble de règles président aux rapports qu'entretient le journaliste avec son environnement et rendent probable, donc prévisible, un nombre limité de comportements de la part des journalistes et des autres acteurs engagés dans des rapports avec lui. Les règles en question, qui doivent être considérées dans leurs dimensions habilitante aussi bien que contraignante et qui fondent le caractère institutionnel du journalisme, sont souvent englobées dans les concepts de rôle et de statut. Ainsi, un paradigme journalistique peut être considéré comme une institution ou une pratique institutionnalisée. Le système de relations caractérise non seulement les rapports entre les acteurs (journalistes, sources, lecteurs), mais aussi les rapports entre les textes et les discours : en effet, le journalisme peut être défini comme une activité intertextuelle, l'article de journal étant une production collective à laquelle participent les sources, les pairs et même les lecteurs. Par ailleurs, le discours journalistique est en relation avec d'autres types de discours qu'il influence ou dont il subit l'influence. Enfin, il n'est pas possible de comprendre le fonctionnement et l'évolution du système médiatique et, plus spécifiquement, du journalisme sans faire intervenir de manière systématique les dimensions temps et espace.

Journalisme ; Théorie ; Système de communication ; Médias de masse ; Sociologie ;

## TABLE DES MATIÈRES

ANALYSE	4
TABLE DES MATIÈRES	5
INTRODUCTION	7
Chapitre 1	
LA NOTION DE SYSTÈME	9
Des systèmes de relations	9
Une totalité d'éléments interdépendants	9
Une totalité organisée	12
Une totalité régulée	12
Une totalité en changement	15
Individus, acteurs et agents	15
Institutions, structures et contraintes	19
La notion de structure	19
La notion d'institution	21
Le paradigme journalistique comme structure ou institution	26
Chapitre 2	
JOURNALISME ET SYSTÈME MÉDIATIQUE	29
Discours, texte et intertexte journalistiques	29
Les sources	31
Les pairs	32
Le journaliste	33
Le journal et le système de journaux	33
Le public	34
Le système médiatique	35

## Chapitre 3

TEMPS ET ESPACE DU SYSTÈME MÉDIATIQUE	39
Le temps du système médiatique	40
L'espace du système médiatique	43
L'espace-temps des médias	47
Morphogenèse : les structures dans le temps et l'espace	49
CONCLUSION	53
LISTE DE RÉFÉRENCES	55

## INTRODUCTION

La recherche empirique sur le journalisme et le travail d'élaboration théorique qui l'accompagne rencontrent un des problèmes classiques des sciences sociales, celui du rapport qu'il convient d'établir, dans la théorie, entre l'acteur individuel et les structures sociales. Comment, en effet, dans une théorie explicative de l'état et des transformations d'une pratique sociale comme le journalisme, pondérer l'autonomie des acteurs individuels, par qui cette pratique concrète se réalise et se transforme, et l'influence des institutions sociales, qui constituent le cadre contraignant dans lequel s'accomplit la pratique. Que vaudrait, en effet, une sociologie « individualiste » du journalisme qui isolerait les individus-journalistes du tissu des relations sociales dans lesquels ils s'insèrent et qui conditionnent leurs actions quotidiennes ? Faudrait-il préférer, au contraire, une sociologie « holiste » du journalisme qui oublierait qu'à la base de l'institution que l'on désigne par ce terme, il y a des individus qui, quotidiennement, collectent des informations, sélectionnent des communiqués et des dépêches, rédigent des articles ou produisent des reportages, etc., et qui font tout cela avec, apparemment, une certaine marge de liberté.

Certes, nous pouvons sans doute convenir que les Hommes font les Structures, qui font les Hommes, mais en rester là nous ramène, au pire, à une explication tautologique, parce que circulaire, et, au mieux, à une pétition de principe qui serait une manière d'évacuer le problème sans l'avoir résolu. Cette relation dialectique entre autonomie individuelle et contraintes sociales doit être expliquée (au sens étymologique de « déployée », « exposée » ) à la fois théoriquement, c'est-à-dire dans le cadre plus abstrait et « absolu » de la théorie, et concrètement, c'est-à-dire en regard d'un objet singulier, circonscrit et concret (ici le journalisme et ses transformations) que la théorie est supposée éclairer.

Les acteurs individuels n'agissent pas dans un vide social ; leur action s'inscrit dans des ensembles (d'individus, de groupes, d'organisations, etc.) plus ou moins structurés et plus ou moins organisés, que désigne la notion de « système social ». Cette notion nous servira ici de principe intégrateur des concepts d'agent individuel et de collectivité sociale, d'action et de structure. Il nous faudra donc préciser ce que nous entendons par *système* en général et, plus spécifiquement, par *système social* et par *système médiatique*. Nous discuterons ensuite des notions d'*acteurs* et de *structure*, considérées dans leur relation avec les systèmes social et médiatique. Nous terminerons par des considérations concernant la dimension spatio-temporelle de ces systèmes.

Notre intention n'est pas de décrire un système social et un système médiatique particuliers ni même d'esquisser, ne serait-ce que schématiquement, le portrait-type de ces systèmes. Nous nous en tiendrons plutôt à l'énoncé des principes de fonctionnement du système médiatique, implicitement considéré dans ses caractéristiques contemporaines, en accordant une attention particulière aux modalités du système les plus susceptibles d'expliquer sa transformation.

Nous ne prétendons donc pas résoudre le problème complexe des rapports entre l'action individuelle et les structures sociales. Nous cherchons tout au plus à faire progresser quelque peu la réflexion sur le sujet en explorant quelques concepts qui articulent ces deux dimensions de l'action en société et, plus

spécifiquement, de l'activité professionnelle des journalistes dans le système médiatique<sup>1</sup>.

La démarche pourra sembler exagérément, voire inutilement, abstraite. Cette abstraction nous semble néanmoins nécessaire. Nous pouvons, en effet, appliquer aux théories un principe élémentaire de la logique à savoir que l'extension d'un concept est inversement proportionnelle à sa compréhension. Ce qui vaut pour les concepts s'applique aussi, analogiquement, à la puissance explicative des théories. Notre ambition est de formuler des propositions théoriques qui puissent s'avérer valides dans des contextes socio-historiques différents : qu'elles s'appliquent par exemple au journalisme d'information comme au journalisme d'opinion et aux nouvelles formes de journalisme en émergence. C'est pourquoi nos propositions sont formulées en termes abstraits et ne portent que sur des éléments théoriques susceptibles d'une application très générale.

C'est ainsi que la notion de système, si abstraite que des auteurs se demandent si elle peut même avoir quelque utilité pratique<sup>2</sup>, présente pour nous cet avantage de se situer à un niveau de généralité qui permet de dépasser, tout en les intégrant, des théories ou des explications restreintes, qui sans être inutiles, ne permettent de rendre compte que d'aspects circonscrits de la pratique journalistique et du fonctionnement des médias. La sociologie empirique d'inspiration américaine abonde en théories (plus ou moins) « locales » qui se ramènent souvent à un seul concept théorique, comme les « théories » du « gatekeeper », de l'« agenda-setting », des usages et gratifications, de la diffusion des innovations, etc. L'évocation de ces théories, dont aucune ne permet d'imaginer une explication le moins exhaustif de l'état et des mutations de la pratique journalistique, convainc de la nécessité de s'élever à un niveau plus élevé d'abstraction.

D'ailleurs, le recours à des modèles abstraits pour rendre compte des processus à l'oeuvre dans le changement social ne distingue-t-il pas le travail du sociologue de celui de l'historien? L'historien de la presse et du journalisme cherche à décrire et à expliquer, dans leur contingence et leur singularité, les événements qu'il juge marquants dans l'histoire de cette institution sociale. Le sociologue de la presse et du journalisme considère les mêmes événements, mais en faisant abstraction de leur singularité ; par la recherche des régularités, il tente de repérer les mécanismes sociaux engagés dans la réalisation de ces événements ; il cherche à en rendre compte en construisant un modèle, nécessairement abstrait parce que épuré des contingences ou des particularités événementielles, modèle d'application générale, sinon universelle, en tout cas susceptible de rendre compte ou même idéalement de prévoir d'autres événements de même type dans d'autres contextes.

---

<sup>1</sup> Chez ceux qui connaissent les études en langue française sur l'information et les médias, l'association entre « journalisme » et « système médiatique » ne manquera pas d'évoquer les travaux de Michel Mathien, qui s'est employé à appliquer à l'étude de l'entreprise de presse et du journalisme les principes de la théorie générale des systèmes (Voir en particulier MATHIEN, Michel. *Les journalistes et le système médiatique* (Paris : Hachette Supérieur, 1992) et *Le système médiatique : le journal dans son environnement* (Paris : Hachette, 1989).). Le propos et les visées de Mathien sont en réalité éloignés des nôtres. Ayant défini l'entreprise de presse comme une « machine à fabriquer des nouvelles », Mathien s'attache à en décrire avec beaucoup de soin les composantes ; il analyse dans le détail les flux d'information et de ressources qui circulent entre les composantes de cette mécanique médiatique et entre le système lui-même et son environnement ; il décrit le rôle que joue le journaliste dans l'organisation médiatique et dans ses relations avec les autres agents du processus d'information (les sources, le public, les bailleurs de fonds, etc.). L'approche systémique qu'emprunte Mathien aboutit à une description systématique et exhaustive de l'entreprise de presse définie comme système type. Cela dit, les propositions de Mathien ont peu en commun avec les nôtres, car nous ne cherchons pas ici à décrire un système spécifique, comme une entreprise de presse, mais bien à comprendre comment l'action individuelle s'inscrit dans des — et est tributaire de — relations d'interdépendance (des systèmes) et comment ces relations, en s'institutionnalisant, créent des « structures ».

<sup>2</sup> Selon Raymond Boudon et François Bourricaud, elle « n'est véritablement utile que comme idée directrice. Elle ne prend un sens précis que lorsqu'elle est appliquée à l'analyse de processus et de systèmes concrets, c'est-à-dire envisagés dans leur singularité » (*Dictionnaire critique de la sociologie*. Paris : Presses Universitaires de France, 1994. P. 608).



## CHAPITRE 1

### LA NOTION DE SYSTÈME

Au marché des théories, le rayon des systèmes est particulièrement encombré. Du marxisme au fonctionnalisme, du structuralisme à l'individualisme méthodologique, la notion de système est omniprésente. Un ouvrage entier ne suffirait pas à présenter les travaux des principaux auteurs qui accordent une place importante à cette notion. Nous ne nous intéresserons ici qu'aux seuls concepts utiles à l'explication du fonctionnement du *journalisme* dans l'environnement plus large que constituent les médias.

#### Des systèmes de relations

Rappelons, pour mémoire, ce que l'on entend généralement par *système*. Selon Ludwig von Bertalanffy, un système est « un ensemble d'éléments interdépendants, c'est-à-dire liés entre eux par des relations telles que si l'une est modifiée, les autres le sont aussi et que, par conséquent, tout l'ensemble est transformé »<sup>3</sup>. Cette définition met en relief quatre propriétés de tout système : un système est une *totalité, régulée et dynamique, formée d'éléments interdépendants*. Reprenons ces caractéristiques une à une.

#### *Une totalité d'éléments interdépendants*

Les éléments qui forment un système sont des « variables » en ce qu'ils peuvent adopter différents états ou prendre différentes « valeurs ». Ces éléments entretiennent des rapports d'interdépendance, de sorte qu'une variation dans l'état d'un élément est susceptible d'affecter l'état des autres éléments et, par conséquent, de tout le système. L'état d'un système est donc la résultante des ajustements réciproques entre les éléments qui le composent. L'interdépendance entre les éléments n'est pas, pour autant, absolue ; les relations entre les éléments d'un système (et entre les systèmes) peuvent, en effet, présenter des degrés variables d'interdépendance. Les éléments n'entretiennent pas un rapport tel qu'à un état X de tel élément correspondrait toujours et nécessairement un état Y de tel autre élément, de sorte que la moindre variation d'un élément commanderait, par effet de cascade, une variation dans tous les autres.

Il s'ensuit que, sur le plan formel, un système se conçoit moins comme un ensemble d'éléments que comme un ensemble de *relations* entre ces éléments. On retrouve cette acception de la notion de système sous la plume de Jean Piaget, qui, parlant des systèmes sociaux, note que « le tout social n'est ni une réunion d'éléments antérieurs, ni une entité nouvelle, mais un système de rapports dont chacun engendre, en tant que rapport même, une transformation des termes qu'il relie »<sup>4</sup>. C'est cette conception

---

<sup>3</sup> Cité par Raymond Boudon et François Bourricaud dans *Dictionnaire critique de la sociologie*. P. 603.

<sup>4</sup> Cité par Joachim Israel dans *The language of dialectics and the dialectic of language*. Copenhague : Munksgaard, 1979. P. 128.

de la société comme *ensemble de systèmes de relations* que nous retiendrons ici<sup>5</sup>.

Il n'est sans doute pas inutile de rappeler que, dans la tradition sociologique, les « phénomènes sociaux » qui font l'objet d'investigations sociologiques, sont conçus et appréhendés, dans l'esprit sinon dans la lettre, comme des systèmes de relations sociales. En effet, la sociologie s'intéresse aux individus non en tant que tels, mais en tant qu'êtres sociaux, c'est-à-dire en relation les uns avec les autres. Aussi la plus petite unité d'analyse de la sociologie n'est pas l'individu, mais l'interaction entre, au minimum, deux individus formant un « système ». L'action individuelle (les comportements, les pensées) n'intéresse la sociologie que dans ce qu'elle doit à l'action d'autrui, qu'en tant que réponse (entendue ou sous-entendue, consciente ou inconsciente, spontanée ou programmée) aux actions des autres, peu importe ici que cette réponse soit consciente ou inconsciente, spontanée ou programmée. La sociologie porte son attention non sur une catégorie d'actions, celles qui relèveraient des relations aux autres, mais sur une dimension de l'action, la dimension sociale, car il n'est pas d'action humaine qui ne soit tributaire du social, qui n'engage des normes sociales, des us et coutumes, des institutions, des relations de pouvoir, une culture, une tradition, ou la simple expérience quotidienne de la vie avec les autres, c'est-à-dire des rapports de réciprocité ou d'interdépendance<sup>6</sup>.

Avant de poursuivre dans notre exploration sémantique de la notion de système et, plus spécifiquement, de système de relations, il est sans doute indiqué d'établir leur validité théorique et leur pertinence méthodologique. Il faut, en effet, montrer qu'un *système de relations* a une existence propre et ne peut être réduit aux termes qui le désignent. Certes, l'emploi de tel ou tel terme pour désigner la notion de système de relations est purement conventionnel, et les mots pourraient être remplacés comme c'est le cas d'une langue à l'autre. Mais le référent de ces termes est bien réel.

---

<sup>5</sup> Raymond Boudon parle de *systèmes d'interaction* (*La logique du social : introduction à l'analyse sociologique*. Paris : Hachette, 1979). Pierre Bourdieu conçoit lui aussi les rapports sociaux à l'aide du concept de système et parle de la nécessité de situer les individus dans un *système de relations objectives* (*Le métier de sociologue*. Paris : Mouton, 1968. P. 41). Pour Roy Bhaskar, l'objet spécifique de la sociologie réside dans l'étude de la différenciation, de la stratification, de la reproduction et de la transformation des relations sociales. [...] [T] he initial conditions in any concrete social explanation must always include or tacitly presuppose reference to some or other social relation (however the generative structures invoked are themselves best conceived). And it is, I suggest, in the (explanation of the) differentiation and stratification, production and reproduction, mutation and transformation, continual remoulding and incessant shifting, of the relatively enduring relations presupposed by particular social forms and structures that sociology's distinctive theoretical interest lies. Thus the transformational model implies a relational interest for sociology (*The possibility of naturalism : a philosophical critique of the contemporary human sciences*. Atlantic Highlands, N.J. : Humanities Press, 1979. P. 51-52).

<sup>6</sup> Walter Buckley donne la définition suivante d'un système social : « [A] complex of elements or components directly or indirectly related in a causal network, such that each component is *related* to at least some others in a more or less stable way within any particular period of time. The components may be relatively simple and stable, or complex and changing ; they may vary in only one or two properties or take on many different states. The *interrelations* between them may be mutual or unidirectional, linear, non-linear or intermittent, and varying in degrees of causal efficacy or priority. The particular kinds of more or less stable *interrelationships* of components that become established at any time constitute the particular structure of the system at that time, thus achieving a kind of whole with some degree of continuity and boundary (les italiques sont de nous) » (*Sociology and modern system theory*. Englewood Cliffs, N.J. : Prentice-Hall, 1967 P. 41). Jean Piaget insiste lui aussi sur l'importance des relations dans un système : « ... ce qui compte n'est ni l'élément ni un tout s'imposant comme tel sans que l'on puisse préciser comment, mais les relations entre les éléments, autrement dit les procédés ou processus de composition (...) le tout n'étant que la résultante de ces relations... » (*Le structuralisme*. Paris : Presses Universitaires de France, 1968. P. 9-10). À la lecture de pareilles citations, qui présentent les relations comme constitutives des systèmes, on pourrait critiquer notre choix du syntagme « système de relations », le mot « relation » ne faisant qu'introduire de la redondance. Cependant, nous retenons ce terme pour bien marquer que nous nous intéressons spécifiquement et exclusivement aux relations grâce auxquelles les systèmes existent et évoluent.

Nous essayerons de le démontrer à partir d'un exemple simple. Soit un million d'individus regroupés dans un espace organisé — disons : une grande ville. Si ne joue que la loi des grands nombres, la probabilité qu'un individu particulier (appelons-le journaliste) entre en contact avec un autre individu (appelons-le politicien) est de 1 sur 999 999. Par ailleurs, la probabilité que le même individu-journaliste entre en contact plusieurs fois dans un court laps de temps (par exemple une année) avec le même individu-politicien est pratiquement nulle. De plus, la probabilité que la prise de contact entre les deux mêmes individus (elle-même très improbable) ait pour conséquence, à chaque occurrence, (a) un flux d'information (b) allant dans le même sens (du politicien au journaliste) (c) portant sur un ensemble de référents très peu nombreux et récurrents (situation du monde du point de vue l'individu-politicien) défie l'imagination. Or cela se passe chaque jour ; c'est même un des principes d'organisation de la pratique journalistique. Sur une constellation de rencontres aléatoires entre un million d'individus, un certain nombre se reproduisent régulièrement dans des conditions comparables d'une occurrence à l'autre. C'est cette *probabilité*, plus ou moins grande, que certaines relations se reproduisent au mépris du hasard, qui définit un système de relations. Spatialement et socialement, les « chemins » qui vont du journaliste au politicien sont tracés (avec plus ou moins de précision), ce qui n'est pas le cas pour ceux qui iraient du journaliste aux 999 998 autres individus ; ces chemins sont fréquentés avec plus ou moins d'assiduité et depuis plus ou moins longtemps. Lorsque journaliste et politicien entrent en relation, le thème de l'échange n'est pas, tout comme leur rencontre, laissé au hasard. Au fil des échanges précédents, entre eux ou d'autres d'individus semblables, la manière dont la relation s'établit, se déroule et se termine est devenue plus ou moins routinière.

Ce que nous venons de dire à propos du journaliste et du politicien pourrait s'appliquer aux couples journaliste-syndicaliste ou journaliste-financier et, de l'autre point de vue, aux couples politicien-syndicaliste, politicien-financier, etc. Il ne saurait être question de nier la réalité de ces rencontres, ni leur caractère non-aléatoire, prévisible et même probable. Or affirmer que des *systèmes de relations* existent, c'est tout simplement constater, premièrement, que certaines relations sont de fait beaucoup plus probables que d'autres et, deuxièmement, que lorsqu'elles se produisent ces relations présentent des caractéristiques récurrentes, du point de vue du rôle des protagonistes, de l'objet et des résultats de la relation.

On peut voir, dans cet exemple, qu'un système de relations peut être défini à partir de deux de ses modalités. Premièrement, l'identité des acteurs engagés dans la relation. Dans l'exemple précédent, le terme *journaliste* (dans la relation *journaliste-politicien*) permettait d'identifier le système de relations *journaliste-sources* d'information. La seconde modalité concerne l'objet de la relation. Celle-ci peut être, notamment, de nature économique, politique (relations de pouvoir), informationnelle ou affective. La relation journaliste-politicien a de fortes chances d'être de nature informationnelle, bien qu'une relation de pouvoir puisse s'y superposer, comme c'est souvent le cas dans la presse de partis<sup>7</sup>. Une relation est rarement absolument univoque, d'abord parce que, pour un acteur, elle peut engager plusieurs objets à la fois et, ensuite, parce que l'objet de la relation n'est pas nécessairement le même pour tous les protagonistes : elle peut engager de l'information du point de vue du journaliste, du pouvoir, du point de vue du politicien, un intérêt économique du point de vue de l'homme d'affaires, etc.

---

<sup>7</sup> Rappelons, pour le bénéfice des lecteurs peu familiers avec l'histoire de la presse, qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, dans la plupart des pays démocratiques, les journaux étaient souvent attachés à des partis politiques. Dans ces organes partisans, les journalistes faisaient œuvre de propagandistes conscients et consentants d'une idéologie. Ils recevaient et diffusaient les directives des chefs de parti dans l'espoir et l'attente, pour plusieurs, de gravir les échelons de l'appareil, jusqu'à devenir eux-mêmes dirigeants du parti. Un grand nombre d'hommes politiques de l'époque sont entrés dans la carrière comme journaliste.

## **Une totalité organisée**

L'interdépendance des éléments constitue le système en une *totalité*. Certes, cet ensemble peut être englobé dans un ensemble plus vaste, comme il peut éventuellement être décomposé en sous-ensembles, mais le système forme une totalité, distincte des autres ensembles qui le composent ou dont il fait partie.

On peut dire qu'un système existe si une « frontière » permet de repérer et de distinguer un « dedans » (le système) et un « dehors » (son environnement). Si, pour étudier certains objets, il peut être utile de recourir au modèle théorique d'un système absolument clos, on conçoit plus généralement les systèmes comme des totalités en interaction avec d'autres systèmes qui constituent leur environnement. L'état du système est alors expliqué par ses relations avec les autres systèmes de son environnement<sup>8</sup>.

La réalité sociale doit donc être conçue comme un tout organisé dont la structure, hiérarchisée, comprend de nombreux ensembles eux-mêmes composés de plusieurs niveaux ou sous-ensembles (individu, famille, groupe, entreprise, profession, association, classe, nation, etc.) qui, sans être indépendants les uns des autres, peuvent être abstraits et considérés séparément à des fins analytiques. Dans la mesure où la société forme un tout complexe et hiérarchisé, il faut la concevoir comme un vaste système de systèmes de relations. En d'autres mots, ce que la terminologie conventionnelle de l'analyse systémique désigne comme des sous-systèmes peut être défini plus spécifiquement comme des sous-systèmes de relations (ou *sr*). Chaque organisation, entreprise ou groupe professionnel peut donc être conçu comme un système de relations (*sr*) en soi et, dans ses rapports avec les autres composantes sociales de même niveau, comme faisant partie d'un autre système de relations, d'un niveau hiérarchique plus général, qui est en fait un système de systèmes de relations (*SR*). Les *systèmes de relations* élémentaires n'impliquent que des personnes physiques, mais au fur et à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie des systèmes, de plus en plus ce sont des groupes, des entreprises, des organisations qui sont en relation. Cela n'implique pas que les acteurs ou groupes d'acteurs se volatilisent, mais ils sont subsumés dans la logique des *SR* auxquels ils appartiennent.

Tous les concepts importants dans une théorie du journalisme : journaliste, média, public, source d'information, texte, code, discours, contrat de travail, contrat de communication, concurrence, conformisme, valeur, rôle, norme, fonction, etc. impliquent des relations ; bien plus, ces concepts sont eux-mêmes définis au moyen du concept de relations.

## **Une totalité régulée**

La notion de système dénote aussi l'idée selon laquelle les relations entre les éléments font l'objet d'une forme quelconque de régulation, variable selon la nature des systèmes. Par exemple, certains systèmes naturels ou artificiels sont qualifiés d'« homéostatiques » lorsqu'ils sont régis par un principe d'équilibre. On dira qu'ils sont « finalisés » lorsqu'ils visent un but et que les « actions » du système sont orientées en fonction de cette finalité ou encore qu'ils sont « régulés » lorsque leur fonctionnement est normalisé. Bref,

---

<sup>8</sup> D'ailleurs, l'objet de la Théorie générale des systèmes — qui n'est pas le nôtre — n'est pas l'étude des systèmes en tant que tels (qui sont ramenés à des « boîtes noires » dont l'action consiste à transformer des « intrants » en « extrants »), mais l'analyse des relations entre les systèmes et leur environnement. La théorie générale des systèmes, dans l'acception entendue ici, a été élaborée dans les années 1950 par un noyau de chercheurs (le biologiste Ludwig von Bertalanffy, l'économiste K. Boulding, le biomathématicien A. Rapoport et le physiologiste R. Gérard), qui soutenaient que le concept de *système* en général présentait un caractère scientifique universel et unificateur.

tout ne peut pas survenir dans un système, et ce qui y survient n'est pas le fruit du hasard. En d'autres termes, c'est ce qui arrive de nécessaire ou de probable dans le système qui constitue le système en tant que tel. Nous avons vu précédemment que, parmi le nombre infini de rencontres possibles entre un million d'individus dans une ville, un certain nombre se reproduisent régulièrement dans des conditions comparables d'une occurrence à l'autre. Ces rencontres se produisent parce qu'elles obéissent à une forme quelconque de régulation<sup>9</sup>.

La théorie sociologique dispose d'un grand choix de concepts pour rendre compte de la variété des formes que peut prendre la régulation des systèmes sociaux : intérêt, rôle, règles, normes, fonction, socialisation, habitus, idéologie, culture, institutions, etc. Ces concepts traduisent des choix théoriques différents. On retiendra, cependant, que la régulation des systèmes sociaux se réalise différemment, selon qu'il s'agit, suivant la distinction établie par Raymond Boudon, de systèmes fonctionnels ou de systèmes d'interdépendance. Dans un système fonctionnel, les individus occupent des « positions » ou remplissent des « fonctions » et, par conséquent, jouent des rôles les uns à l'égard des autres, comme le politicien par rapport au journaliste dans un système journaliste-sources. Dans des systèmes d'interdépendance, les individus agissent en fonction de leurs intérêts personnels, sans jouer de rôle particulier à l'égard des autres individus du même groupe. Par exemple, les journalistes d'un même groupe d'âge peuvent former un système d'interdépendance, en ce sens que, nourrissant des intérêts convergents et réagissant de manière semblable aux stimuli du milieu social, ils peuvent adopter, sans se concerter, des conduites individuelles dont la conséquence finale risque d'être différente de l'effet recherché par chacun, et même d'y être opposée. Ainsi, les jeunes journalistes fraîchement diplômés et à la recherche d'un emploi, constatant que les postes libres sont rares, acceptent, en attendant mieux, des conditions de travail précaires. Il s'ensuit une précarisation généralisée du travail dans les entreprises de presse et une raréfaction des postes offrant une sécurité d'emploi et de bonnes conditions de travail. Dans cet exemple, il y a un effet de système, alors que les candidats à l'emploi n'occupent pas de « position » et ne jouent pas de rôle les uns par rapport aux autres<sup>10</sup>.

Dans le cas des systèmes d'interdépendance, Boudon suggère de parler d'*agents* plutôt que d'*acteur*. L'emploi de ces termes introduit dans l'analyse une subtilité qu'il nous semble utile de conserver. Le journaliste est tour à tour acteur et agent : il est acteur, par exemple, dans les systèmes de relations où ses actions ont pour finalité la production de textes journalistiques ; il peut être agent dans d'autres systèmes comme, par exemple, lorsque la résultante d'une couverture « critique » de l'actualité politique a pour conséquence de rendre les citoyens cyniques à l'endroit des institutions politiques. En ce qui concerne l'aspect proprement discursif du journalisme, les concepts d'*acteur* et d'*agent* désignent deux dimensions de l'activité professionnelle. Ainsi, le journaliste est *acteur* lorsqu'il fait la collecte des informations, choisit l'angle de présentation de son article, en organise le contenu et le rédige. Mais, en même temps qu'il joue son rôle dans les systèmes de relations fonctionnels journaliste-source, journaliste-secrétaire de rédaction, etc., le journaliste est aussi, en tant que scripteur, un *agent* linguistique dans le système d'interdépendance que constitue la langue. La façon dont il écrit (choix des termes, syntaxe, registre) peut être influencée par les conditions sociolinguistiques de son milieu ; elle peut aussi, en retour, influencer sur certains aspects des pratiques linguistiques de son groupe social<sup>11</sup>.

---

<sup>9</sup> Certes, le journaliste peut rencontrer un politicien au supermarché, mais cette rencontre, qui semble le fruit du hasard, ne relève pas des règles du système.

<sup>10</sup> Nous reviendrons plus loin sur la notion d'*effet agrégé* ou *effet émergent*.

<sup>11</sup> Il serait abusif, selon Boudon, et c'est un des travers du fonctionnalisme, de réduire l'ensemble des relations à des jeux de rôles, en d'autres termes à ne considérer les individus que comme des acteurs au sein de systèmes fonctionnels.

Les systèmes fonctionnels sont dotés d'une organisation interne plus ou moins complexe, contrairement aux systèmes d'interdépendance, qui sont inorganisés. Lorsqu'un système inorganisé présente des effets indésirables, des agents peuvent chercher à le doter de certains éléments d'organisation. Le passage d'un système inorganisé à un système organisé est un processus fréquemment observé dans l'ensemble des secteurs d'activité sociale, y compris le système médiatique. Par exemple, la mise en commun de ressources pour assurer la collecte des nouvelles réduit de beaucoup les coûts de l'opération même si elle prive les collaborateurs d'occasions de se mettre en valeur. Le regroupement des médias au sein d'organismes de normalisation des données de diffusion, même s'il entraîne des coûts pour chacun des participants, facilite les relations de l'ensemble avec les autres composantes de l'industrie de la publicité. En contrepartie, de tels processus d'organisation entraînent l'apparition de contraintes nouvelles, qui réduisent la marge de manoeuvre des participants au système.

La distinction entre système fonctionnel et système d'interdépendance renvoie à la distinction entre relations spécifiques et non-spécifiques ; celle-ci renvoie à son tour à la distinction entre rôle actuel et rôle latent, dont il sera question plus loin. Tous les acteurs sociaux peuvent être analysés sous plusieurs dimensions, dont chacune peut correspondre à un système de relations spécifiques. Par exemple, l'individu-journaliste est marié ou célibataire, électeur, syndiqué, etc. ; il appartient à un groupe d'âge, à une classe sociale, peut-être à une famille politique, etc. À chacun de ces titres, il s'insère dans un système de relations différent, qui a une incidence plus ou moins directe et marquée sur son activité professionnelle. Du point de vue d'un système de relations quelconque, certaines relations pourraient donc être qualifiées de *spécifiques* en ce sens qu'elles sont liées aux caractéristiques propres au système. Par exemple, en ce qui concerne l'étude du journalisme, les relations établies en vue de l'exécution des tâches professionnelles, avec les sources ou avec les responsables hiérarchiques de la salle de rédaction notamment, seraient spécifiques, tandis que d'autres relations ne concernant pas la pratique professionnelle en tant que telle seraient dites *non-spécifiques*, même si elles sont susceptibles d'influer sur l'activité des journalistes (ce pourrait être le cas des relations du journaliste avec ses enfants ou avec les membres de la coopérative d'habitation dont il est le trésorier)<sup>12</sup>.

Comme nous l'avons dit plus haut, pour être considérées spécifiques, il n'est pas nécessaire que les relations d'un journaliste aient pour objet de l'information : il peut s'agir d'une relation économique (salaire de l'employeur, pot-de-vin de la source) ou de pouvoir (assignations données au reporter par le chef des nouvelles). Il suffit, en somme, que l'enjeu concerne toujours l'activité professionnelle du journaliste.

Les relations dans lesquelles les acteurs sont engagés peuvent appartenir à trois classes principales, selon (a) que les termes de la relation sont mutuellement exclusifs et exhaustifs comme dans les relations liberté-censure et employé-employeur ; (b) que les termes sont mutuellement exclusifs, mais non exhaustifs, comme dans information-propagande, journaliste-pairs ; ou (c) que les termes sont contraires, dans le sens d'inverses, mais complémentaires dans le sens de dépendants l'un de l'autre, comme dans publicité-médias ou journaliste-source. Dans ces trois cas, les termes opposés forment un tout engagé dans un processus interactif. Le statut d'une relation peut changer selon le rôle qu'y jouent les acteurs. Ainsi, journaliste et employeur peuvent se placer en situation d'antagonisme (employé-employeur ; type a) ou de collaboration (reporter-secrétaire de rédaction ; type b).

---

<sup>12</sup> Nous abordons ici le sujet du point de vue de la nature des relations dans le système, mais, du point de vue de l'acteur, la même distinction introduirait les concepts de rôle *actuel* (correspondant aux relations spécifiques) ou *latent* (correspondant aux relations non-spécifiques), dont il sera question plus loin.

## **Une totalité en changement**

Les systèmes de relations sont des entités dynamiques, en mouvement ; les éléments (ou les sous-systèmes) qui les composent sont en constant ajustement les uns par rapport aux autres. L'analyse systémique s'intéresse précisément aux transformations des systèmes ou dans les systèmes. On peut ainsi analyser le changement social comme le produit des ajustements des éléments du système social les uns par rapport aux autres et de l'adaptation d'un de ces systèmes aux variations dans son environnement. Le changement social n'apparaît plus alors comme une rupture, mais comme un processus sans fin et indéfini de transformations. C'est ainsi que la société, en tant que totalité, engagée dans un mouvement ininterrompu de transformations, se produit et se reproduit elle-même sans cesse ; plus précisément, elle est la résultante des relations systémiques qui l'habitent et la définissent tout en la produisant.

La notion de totalité implique donc celle de processus : la société est à la fois *donné* et *processus*. Elle est le produit de l'Homme agissant sur l'environnement antérieur à son action, c'est-à-dire sur l'environnement qui résulte d'actions antérieures à la sienne. Il est donc possible de considérer la société selon deux perspectives complémentaires : comme processus en cours et comme résultat de ce processus. Sur le plan méthodologique, on peut considérer un phénomène social selon une coupe diachronique ou « génétique » (processus) ou selon une coupe synchronique ou « structurale » (donné), les deux se combinant dans ce que Pierre Bourdieu appelle un « structuralisme génétique »<sup>13</sup>. Cependant, quelle que soit la perspective, il faut garder à l'esprit que le processus transforme un *donné*, et que ce *donné* n'est que la résultante d'un *processus*. La reproduction de la société n'implique pas nécessairement la coopération harmonieuse de ses parties, ni la coordination de ses composantes ; au contraire, elle tolère, voire suppose, l'existence de tensions, qui sont sources de changement.

## **Individus, acteurs et agents**

Le système social n'évolue que du fait de l'activité des acteurs ou agents sociaux. Nous avons déjà postulé la validité de cette proposition, mais il n'est sans doute pas inutile de préciser la signification dont nous l'investissons, en particulier sur la contribution respective des acteurs et des agents dans les transformations du système social.

En tant qu'acteurs sociaux, les individus jouent des rôles ou possèdent des statuts à l'intérieur des systèmes de relations. Les notions de rôle et de statut servent essentiellement à souligner le caractère social de l'action individuelle. Il n'y a, en effet, de rôle et de statut que dans des relations sociales (père / enfant ; soignant / malade ; époux / épouse ; gouvernant / gouverné ; etc.). La tradition fonctionnaliste s'est attachée avec un certain succès à définir les notions de rôle et de statut. Nous en résumerons brièvement les grandes lignes.

Dans un système fonctionnel, l'individu occupe une « position » (père dans la famille, trésorier dans la coopérative d'habitation, journaliste dans l'entreprise de presse) qui lui confère un statut et un rôle. Statut et rôle sont des notions distinctes, mais complémentaires : si on se place du point de vue de l'individu, le rôle est constitué de l'ensemble des attentes légitimes que les autres membres du système ont à son égard du fait qu'il occupe telle position dans le système ; le statut est constitué de ses attentes légitimes à l'égard des autres, compte tenu de sa position. Le père de famille doit, en vertu de son rôle de père,

---

<sup>13</sup> BOURDIEU, Pierre. *Choses dites*. Paris : Éditions de Minuit, 1987.

voir au bien-être de ses enfants ; en vertu de son statut, il attend d'eux respect et obéissance. Dans un système fonctionnel, le rôle d'Alter (les enfants) renvoie au statut d'Ego (le père) et inversement. Pour Ego lui-même, son rôle et son statut entretiennent un rapport dialectique : ils se définissent mutuellement<sup>14</sup>.

Les attentes s'expriment à travers des normes, positives (obligations) ou négatives (interdits), dont certaines peuvent être plus contraignantes que d'autres. Par exemple, la norme selon laquelle le journaliste doit vérifier ses informations pour éviter d'induire le lecteur en erreur est plus impérieuse que celle qui prescrit qu'un article doit être rédigé dans un style clair et précis.

Rôle et statut sont à la fois donnés (c'est-à-dire résultats d'un processus) et processus ; ce sont des entités dynamiques, en constante actualisation et transformation. En effet, le rôle et le statut du père, et à plus forte raison celui du journaliste, changent dans le temps et dans l'espace. Plusieurs dimensions des rôles et des statuts contribuent à leur transformation. D'abord, la plupart des rôles sociaux laissent aux acteurs une latitude que ceux-ci mobilisent dans leurs relations aux autres et qui contribue à la définition des systèmes de relations. En effet, les rôles sociaux ne sont généralement pas définis avec une grande précision, si bien qu'il subsiste une marge d'interprétation plus ou moins grande, chez les titulaires des rôles comme dans les groupes dont ils font partie, à propos de la manière dont les acteurs doivent s'acquitter de leurs rôles. La théorie parle à ce propos de la « variance de rôle ». Ainsi, le comportement de rôle, c'est-à-dire la manière dont l'individu satisfait, peu ou prou, aux attentes de son rôle, demeure indéterminé ; les rôles effectivement joués par les individus peuvent s'écarter plus ou moins des rôles socialement attendus.

De plus, les règles auxquelles sont soumis les acteurs sont souvent contradictoires, ce qui force l'acteur à choisir celles auxquelles il voudra se conformer. Par exemple, pour un journaliste, la pression de la primeur s'oppose au respect de l'embargo sur une information. Les contradictions tiennent souvent à une opposition entre des normes organisationnelles et des normes institutionnelles ou, pour reprendre une distinction de Bailey<sup>15</sup>, entre les *règles pragmatiques* (comment faire pour gagner) et les *règles normatives* (les règles du jeu proprement dites). C'est ainsi qu'en journalisme les règles normatives de rigueur, d'objectivité, d'équité, d'équilibre des points de vue, de qualité, etc. qui contribuent à la définition du rôle de journaliste peuvent entrer en conflit avec les règles pragmatiques d'efficacité, de productivité, de rapidité d'exécution, de rentabilité, etc., qui découlent des objectifs de fonctionnement de l'organisation-journal.

En outre, les rôles sont souvent composés de sous-rôles, qui associent les acteurs à différents *sr* complémentaires. Par exemple, un journaliste joue des rôles dans la salle de rédaction, en rapport avec ses collègues et surtout ses supérieurs hiérarchiques, dans sa spécialité ou son domaine d'assignation en rapport avec ses homologues d'autres médias, dans ses relations avec les sources d'information, avec le public, etc.

Enfin, un même individu est appelé à jouer des rôles dans plusieurs *sr* en rapports souvent éloignés les

---

<sup>14</sup> « In social life only relations endure. Note also that such relations include relationships between people and nature and social products (such as machines and firms) as well as interpersonal ones. And that such relations include, but do not all consist in, 'interactions'. (Thus contrast the relationship between speaker and hearer in dialogue with the deontic relationship between citizen and state). » (BHASKAR, Roy. *The possibility of naturalism...* P. 52).

<sup>15</sup> BAILEY, Frederick G. *Les règles du jeu politique : étude d'anthropologie*. Paris : Presses Universitaires de France. 1971.



uns avec les autres. Par exemple, un journaliste peut être père de famille, président d'une association caritative ou représentant de son quartier au conseil municipal. La théorie distingue le *rôle actuel* et le *rôle latent*. Le premier découle de la position de l'individu dans le système actuellement considéré et implique des relations spécifiques, au sens défini plus haut ; le second est le rôle joué dans d'autres systèmes et, de ce fait, engage des relations non-spécifiques. Les attentes liées à chacun de ces rôles peuvent entrer en contradiction et créer des zones d'ambiguïté, c'est-à-dire de choix. Le journaliste (rôle actuel), qui est aussi président du Comité des parents de l'école primaire de son quartier (rôle latent), pourrait interpréter son rôle de journaliste de manière différente lorsqu'il traite de la réforme scolaire ou de la politique du gouvernement en matière de garde en milieu scolaire. L'individu fait face à des *conflits de rôles* lorsque des rôles comportant des prescriptions contradictoires se combinent. Par exemple, le fait d'être syndiqué, pour le journaliste qui couvre les affaires syndicales, ou l'appartenance à une famille politique, à l'époque du journalisme d'opinion.

Il faut toutefois éviter de tomber dans un réductionnisme fonctionnaliste qui consisterait à interpréter l'ensemble des relations sociales à l'intérieur de la notion de rôle. La réalité sociale ne s'explique pas par les seules actions posées par les acteurs en vertu de leurs rôles, et la description de la contribution des individus au fonctionnement du système social serait incomplète, si elle se limitait à leurs seuls rôles à titre d'acteurs sociaux. En effet, l'individu exerce une influence non seulement dans les *sr* où il entre en relation à titre d'acteur, mais sur d'autres *sr* ou *SR* et sur l'ensemble du système social à titre d'agent ; il subit aussi, en retour, l'influence des autres agents sociaux. Nous avons considéré plus haut l'exemple du journaliste agent dans le système général de la langue, mais il serait possible de multiplier les exemples. Un grand nombre d'événements ou de situations qui entrent dans l'explication des mutations du journalisme participent de ce type de phénomènes<sup>16</sup>. Par exemple, le renforcement ou l'affaiblissement du statut social d'une catégorie d'acteurs sociaux (les athlètes professionnels ou les chanteurs populaires dans le premier cas, les politiciens ou les membres du clergé dans le second) influent sur la manière dont les journalistes traitent les informations les concernant. Certes, ce même traitement médiatique est à son tour incorporé dans le processus dialectique de définition des statuts, mais il n'en est pas à l'origine. Les expressions *effets d'agrégation*, *effets émergents* ou *effets pervers* désignent ce type d'influence.

Ce type d'effet s'applique aussi, évidemment, à l'activité spécifique des acteurs. Ainsi, l'émergence ou la remise en question de l'objectivité comme norme professionnelle ne sont pas des conséquences expressément recherchées par des acteurs ; elles sont plutôt l'aboutissement, au niveau de la collectivité professionnelle réfléchissant sur elle-même, d'une longue suite de *conduites discursives* individuelles par lesquelles le journaliste, soit établit l'altérité journaliste-référent, soit tend à la brouiller. Le même constat pourrait être formulé, par exemple, à propos de décisions prises par l'entrepreneur de presse de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : en affectant un plus grand nombre de journalistes et de correspondants au reportage des nouvelles et en leur accordant plus d'espace dans le journal, il cherche à satisfaire les goûts d'un nouveau lectorat afin d'assurer la rentabilité de son entreprise et non pas à faire disparaître le journalisme d'opinion. Toutefois, c'est ce dernier effet que provoquera à long terme l'agrégation de toutes les décisions de même nature prises par l'ensemble des propriétaires de journaux.

Il arrive que l'effet émergent s'étende dans le temps et l'espace et devienne même récursif, c'est-à-dire se reproduise du fait même de l'activité des acteurs sociaux ; on peut dès lors le considérer comme incorporé à la structure sociale et parler de propriété émergente de la structure sociale. Dans de pareils cas, ce qui, au départ, relève surtout de l'initiative isolée de quelques acteurs et qui est considéré par les autres comme un écart à la norme, une nouveauté, est progressivement intégré à la pratique « normale »

---

<sup>16</sup> CHARRON, Jean et DE BONVILLE, Jean. « Journalismes en mutation : perspectives de recherche et orientations méthodologiques ». *Communication*. Vol. 17, no 2 (1996). P. 15-49 et « Le paradigme du journalisme de communication : essai de définition ». *Communication*. Vol. 17, no 2 (1996). P. 51-97.

des acteurs et en vient à se reproduire de manière routinière. Ainsi en est-il de l'apparition de l'objectivité journalistique ou de l'institutionnalisation du reportage, dont il vient d'être question.

L'acteur ou l'agent social doit être conçu comme doté de réflexivité. À l'intérieur des limites à préciser dans chaque cas concret, il est conscient et responsable de son activité ; il peut faire un retour sur elle et la modifier. Le journaliste ne fait pas exception à la règle : il ajuste constamment son activité à celle des autres journalistes et à sa propre activité, passée (le plus souvent) ou future (parfois), de même qu'à l'activité (passée ou future) des acteurs des différents *sr* dans lesquels il est engagé : employeur et cadres de rédaction, sources, pairs, etc. Ceci étant admis, une proportion importante des actions posées par les acteurs sociaux relève d'activités routinières, lesquelles, de ce fait, ne requièrent pas nécessairement une planification expresse et une évaluation des résultats.

La société est la résultante des systèmes de relations complexes au sein desquels les humains nouent des rapports les uns avec les autres. Mais, pour que la société soit pensable, en tant que telle (comme *SR*) ou dans une de ses parties (un *sr*), elle doit obligatoirement être envisagée au niveau des entités spécifiques<sup>17</sup>, plus ou moins fines, qui la constituent. Autrement dit, il faut faire abstraction des traits idiosyncrasiques des individus qui la composent. En effet, s'il est possible, au niveau du particulier, de *décrire* la société — et c'est notamment le travail de l'historien — il est impossible de la *concevoir* comme un tout ni d'en abstraire des parties pour les analyser en tant que sous-systèmes. L'analyse des processus sociétaux ne peut donc s'engager qu'au niveau des caractères spécifiques des individus, en tenant compte de leur situation dans les différents *sr* et *SR* qui constituent la société. D'où la nécessité de distinguer l'individu au destin singulier des catégories plus ou moins spécifiques auxquelles cet individu peut être analytiquement rattaché.

Un exemple. Conrad Black dirige Hollinger et, à ce titre, fut propriétaire du *Soleil* de Québec, et Pierre Péladeau a fondé Quebecor, compagnie à laquelle appartient *Le Journal de Québec*. Les deux individus avaient des personnalités différentes, leurs opinions politiques étaient opposées, leurs intérêts culturels divergeaient, etc. Cependant, certains traits de caractère les rapprochent : tous deux *self-made men* et non conformistes, ils aimaient se mettre en scène sur la place publique, etc. En quoi ces traits individuels nous sont-ils utiles pour comprendre leur rôle respectif dans l'industrie des médias et dans le journalisme ? Certes, leur idiosyncrasie les rend pittoresques et colore leur action (et, à ce titre, elle correspond aux intérêts médiatiques de traitement de l'information), mais cette action ne s'explique que par les classes de *sr* dans lesquelles ces deux personnes interviennent et par la manière dont leurs gestes modifient ces *sr*. On comprend beaucoup mieux la finalité, la nature et la portée de leur action si, à leur identité personnelle, on substitue la classe spécifique d'acteurs en vertu de laquelle ils agissent. En d'autres termes, ces individus posent des actions, entretiennent une pratique, en fonction de rôles qui leur confèrent une position dans un *sr* et dans le *SR*<sup>18</sup>.

---

<sup>17</sup> Nous insistons sur le sens qu'il faut donner, dans ce texte, au terme *spécifique*. Nous le prenons dans le sens courant en langue française d'adjectif dérivé du substantif *espèce*. Ainsi, les traits spécifiques d'un groupe ou d'un individu caractérisent ce groupe ou cet individu comme membre d'une classe ou espèce de groupes ou d'individus à l'intérieur d'un ensemble plus grand ou genre de groupes ou d'individus. Le terme *spécifique* n'est donc pas employé ici dans le sens de *singulier*, comme en anglais.

<sup>18</sup> « Finally, écrit Roy Bhaskar, it is important to stress that from the standpoint of the social sciences, though not necessarily either that of the psychological sciences or that of historical explanation, *the relations one is concerned with [here] must be conceptualized as holding between the positions and practices (or better, positioned-practices), not between the individuals who occupy/engage in them* (l'italique est de nous) » (BHASKAR, Roy. *The possibility of naturalism...* P. 52). Il arrive certes que des individus sortent de leur rôle, mais leur comportement sera sans doute interprété par leur entourage comme déviant ou irrationnel *en rapport avec leur rôle*. La raison de ce comportement inattendu peut être

Au niveau microsocial, les facteurs biographiques et idiosyncrasiques peuvent jouer un rôle non négligeable dans la configuration particulière du contexte. Mais plus on s'éloigne de ce niveau pour se rapprocher du niveau macrosocial, plus l'influence de ce type de facteurs s'atténue. Ce sont toujours des individus qui agissent, ce sont toujours leurs actions qui favorisent ou ralentissent les changements, mais ce ne sont plus leurs caractéristiques idiosyncrasiques, mais spécifiques, qui expliquent leur influence dans le contexte global<sup>19</sup>.

## Institutions, structures et contraintes

Il est impossible de rendre compte de l'activité des acteurs sociaux sans faire appel aux notions d'institutions et de structures sociales. Celles-ci sont souvent pensées comme des contraintes pesant sur les individus, réduisant leur autonomie. Acteur et institution sont alors considérés en situation d'opposition, la marge de manoeuvre des individus étant inversement proportionnelle au caractère institutionnel du contexte d'action. Par ailleurs, la signification respective de structures et institutions sociales ne s'impose pas d'emblée et sans équivoque.

### La notion de structure

Le concept de structure n'est pas défini de manière uniforme par les différents courants scientifiques pour lesquels il constitue une composante théorique importante. Dans certaines définitions, *structure* est assimilable à *système*<sup>20</sup>, mais ailleurs la notion renvoie plutôt aux éléments statiques du système par opposition aux éléments dynamiques, qui en constituent les processus. En ce sens, la structure d'un système quelconque, le système économique par exemple, est réductible aux caractéristiques du système qui « apparaissent comme relativement stables par rapport aux autres », sans pour autant écarter l'idée qu'une structure est « une organisation abstraite d'éléments liés ensemble par une forte probabilité de co-occurrence »<sup>21</sup>. Ces deux modalités sont évidemment reliées. Nous le constatons lorsque nous essayons de comprendre pourquoi, pour l'essentiel, le système social semble fonctionner *de lui-même*, aujourd'hui comme hier, ici comme ailleurs, sans qu'il ne soit nécessaire de dire à chaque acteur quel rôle jouer, de quelle manière le jouer, quitte à lui livrer une infime partie de ce qu'il faut faire, c'est-à-dire le « différentiel », soit, dans le cas du journaliste, ses assignations. Cette cohésion de la société dans l'espace et le temps, cette régularité des phénomènes sociaux impliquent l'existence de structures. Plutôt que de faire des synonymes de *système* et de *structure*, leur distinction permet de se servir de l'un pour caractériser l'autre : la structure serait cette propriété du système qui lui assure stabilité dans l'espace et le temps. Saussure, pour caractériser la structure de la langue envisagée comme système, la compare au jeu d'échecs : la structure du jeu, ce sont les règles qui prévoient la

---

trouvée à l'intérieur du système (l'agent enfreint les règles du système avec des motivations ou dans un but précis) ou sans égard aux règles spécifiques du système (l'agent est devenu fou). Cependant, même cette dernière éventualité, pour improbable qu'elle soit, n'est pas aléatoire dans la mesure où le système est composé d'êtres humains, qui ne sont pas à l'abri de ce risque.

<sup>19</sup> On nous servira peut-être le contre-exemple typique, celui du grand homme qui bouleverse le cours des événements : Napoléon ou Hitler. Mais si, sous le troisième Reich, le même Adolf Hitler avait été un clochard plutôt qu'un chef d'État, on aurait tôt fait de l'enfermer dans un asile d'aliénés.

<sup>20</sup> Par exemple, cette définition du *Dictionnaire de sociologie* : « La structure est un ensemble d'éléments entre lesquels existent des relations telles que toute modification d'un élément ou d'une relation entraîne la modification des autres éléments ou relations » (Paris : Le Robert, Seuil, 1999).

<sup>21</sup> CHARRON, Jean et DE BONVILLE, Jean. « Journalismes en mutation ... ». P. 23. (La coquille « concurrence » dans notre article était celle de l'éditeur !). Dans cet article nous insistions sur la modalité *durée* et ne faisons qu'évoquer la modalité *configuration stable d'éléments*.

fonction des pièces et prescrivent les déplacements autorisés<sup>22</sup>. En somme, la structure n'existe pas comme telle, mais plutôt comme propriété d'un système.

Anthony Giddens, qui retient cette acception de *structure*, la définit comme des ensembles de règles et de ressources récursives, c'est-à-dire organisées de telle manière qu'elles se reproduisent indéfiniment<sup>23</sup>. Les règles sont des techniques ou des procédures généralisées appliquées dans la représentation et la reproduction des pratiques sociales. Cette définition englobe la signification usuelle de *règle* comme « prescriptions de la vie sociale », mais son extension est beaucoup plus large. Elle s'applique aussi bien aux règles « superficielles », c'est-à-dire explicites, formalisées, fortement sanctionnées et d'emploi occasionnel ou peu fréquent, comme les lois, les obligations protocolaires, les codes de déontologie, qu'aux règles « profondes », c'est-à-dire d'un usage intensif dans la vie quotidienne, qui sont généralement « informelles » (peu ou pas codifiées) et tacites (appliquées sans que les acteurs n'éprouvent le besoin de se concerter), et dont les écarts sont faiblement sanctionnées, comme le sont les règles de la conversation en famille. Les rôles, qui sont des ensembles de règles d'ordre prescriptif ou cognitif, appartiennent à la classe des règles « profondes ». La connaissance d'une variété indéfinie de règles concernant la conduite en société, la vie privée ou le travail, assure le caractère averti, raisonné et socialement congruent des conduites des acteurs sociaux<sup>24</sup>. Les ressources, deuxième élément constitutif, selon Giddens, des propriétés structurelles des systèmes sociaux, se composent des moyens à la disposition des acteurs pour assurer le maintien du système social<sup>25</sup>. Nous ne nous attarderons pas au classement qu'en donne Giddens, lequel n'a guère d'importance pour notre propos<sup>26</sup>. Mais il importe de noter que les relations dans le système sont influencées par la quantité et la qualité de ressources dont disposent chaque acteur ou chaque groupe d'acteurs.

Ainsi comprises, avons-nous dit, les structures ne possèdent pas en tant que telles d'existence concrète : elles n'existent, dans un cadre spatiotemporel donné, qu'actualisées dans les pratiques sociales des acteurs et comme traces mnémoniques orientant leur conduite. En ce sens, *structure* s'apparente à la notion d'*habitus*, défini comme un ensemble de dispositions durables, acquises par apprentissage, qui façonnent les modes de perception, de jugement et d'action<sup>27</sup>. Les structures ou plutôt les propriétés structurelles des systèmes imposent aux individus des contraintes de plusieurs ordres : contraintes matérielles (découlant des conditions naturelles et techniques de l'action individuelle), contraintes organisationnelles (découlant de la coprésence d'un grand nombre d'acteurs dotés de leurs

---

<sup>22</sup> FRANCK, Robert. « Les explications causale, fonctionnelle, systémique ou structurale, et dialectique, sont-elles complémentaires ? », dans FRANCK, Robert (directeur). *Faut-il chercher aux causes une raison ? L'explication causale dans les sciences humaines*. Paris : Vrin, 1994. P. 287-288.

<sup>23</sup> Nous nous inspirons librement de Giddens dans ce passage sur les structures. À noter que dans la version française, *La constitution de la société : éléments de la théorie de la structuration* (Paris : Presses Universitaires de France, 1987), le traducteur emploie les mots « le structurel » pour désigner ce que Giddens désigne en anglais par le terme « structure ». Nous n'entrons pas suffisamment ici dans l'oeuvre de Giddens pour qu'il nous paraisse utile de discuter de cette nuance et de nous prononcer sur sa pertinence.

<sup>24</sup> Giddens parle de la « knowledgeability » des agents sociaux, mot traduit, dans l'édition française, par le terme « compétence ».

<sup>25</sup> Bourdieu parlerait de « capital », terme qui nous semble inopportun, voire trompeur, et que nous n'utiliserons ici que dans l'acception restrictive que lui confère la terminologie économique.

<sup>26</sup> Giddens en propose une dichotomie très sommaire qui nous éclaire sur le sens de la notion de ressource. Elle comprend les ressources allocatives (ressources naturelles, moyens matériels de production et de reproduction, biens produits par l'interaction des deux premières catégories de ressources, etc.) et les ressources d'autorité (qui permettent l'organisation de l'espace et du temps social, la conduite et la coordination des individus, l'organisation des chances de développement individuel (exemple : analphabétisme/alphabétisation)).

<sup>27</sup> *Dictionnaire de la sociologie* (Paris : Le Robert/Seuil, 1999). P. 287.

propres autonomie et marge de manoeuvre), contraintes et sanctions découlant de l'inégalité hiérarchique des acteurs<sup>28</sup>.

### **La notion d'institution**

Le sens commun désigne généralement par ce terme des « formes sociales et des structures organisées, établies par les lois ou par la coutume »<sup>29</sup> ; mais, au-delà des formes plus ou moins directement observables, la tradition sociologique définit l'institution comme les règles qui assurent la permanence des faits sociaux dans le temps et leur extension dans l'espace. Une institution sociale ne serait donc, comme l'affirme Giddens, qu'une classe de propriétés structurelles des systèmes : le trait spécifique des systèmes possédant ces propriétés serait leur *grande extension spatio-temporelle*. En d'autres termes, un système serait qualifié d'institutionnalisé (ou, par métonymie, d'institution) si ses règles s'appliquent de manière réursive sur une durée et dans un espace relativement grands. Considérons, par exemple, l'institution scolaire. Le fait, pour un individu dépositaire d'un savoir ou d'une expérience quelconques, de transmettre ce savoir et cette expérience à un autre individu qui en est dépourvu est aussi vieux que l'humanité. L'institution scolaire, cependant, est d'apparition beaucoup plus tardive. Avant qu'il devienne possible de caractériser un ensemble de « pratiques pédagogiques » par le terme *institution*, il a fallu que ces pratiques se répandent, se généralisent, en viennent à se reproduire de manière réursive sous une forme et dans des conditions comparables. De même en est-il du journalisme : le fait de rédiger un texte relatant un accident et même de l'imprimer ou de le diffuser ne fait pas d'un individu un journaliste et ne fonde pas le journalisme. C'est la multiplication dans le temps et l'espace de pareilles pratiques discursives qui nous justifie de les qualifier, éventuellement, d'institutionnelles et de les désigner du terme *journalisme*.

Ces deux exemples mettent en relief la genèse de l'institution ou l'institutionnalisation de pratiques sociales. Berger et Luckman<sup>30</sup> suggèrent de distinguer trois dimensions dans ce processus. Au début, l'*extériorisation* assure la transmission des pratiques à d'autres individus que ceux qui en ont pris l'initiative. Les règles constitutives des nouvelles pratiques se répandent grâce à leur *intériorisation* par un nombre croissant d'individus et elles acquièrent de la sorte une extension spatio-temporelle plus ou moins grande. Enfin, les pratiques connaissent un processus d'*objectivation* en acquérant, aux yeux des acteurs sociaux, l'apparence d'une réalité objective.

---

<sup>28</sup> Ainsi définies, les structures sociales perdent le caractère réifié que leur confère d'emblée le sens commun et qu'elles conservent dans la sociologie « spontanée ». En revanche, le postulat sur lequel se fonde cette définition est lourd d'implication : il n'existerait pas de structures « objectives », indépendantes de la conscience ou de l'action des individus. Si le postulat semble aller de soi lorsqu'on considère les structures « ordinaires » de la vie quotidienne, dans la perspective ethnométhodologique, il ne s'impose pas d'emblée lorsqu'on envisage l'activité des agents au niveau macrosocial. Ainsi, on accepte plus facilement l'idée que les conversations quotidiennes se déroulent grâce et conformément à des règles tacites intériorisées par les acteurs que celle selon laquelle le capitalisme n'existerait que dans le cerveau des acteurs ou actualisé dans leur pratique. Tous les spécialistes de la question ne sont évidemment pas disposés à aller jusque-là, et plusieurs contesteront l'universalité du postulat. En ce qui nous concerne, nous mettons provisoirement la question entre parenthèses puisqu'elle ne se pose pas avec acuité, au niveau où nous analysons ici le fonctionnement des systèmes médiatique et journalistique, ce niveau étant plus proche de la conversation que du fonctionnement du système capitaliste. Cela dit, la question doit éventuellement être abordée de front, puisque le problème fondamental qui nous intéresse est précisément de mettre au jour les rapports entre le principe d'organisation de la société (par exemple, le mode de production capitaliste) et la pratique quotidienne, ordinaire, des journalistes.

<sup>29</sup> *Dictionnaire de la sociologie*. P. 286.

<sup>30</sup> BERGER, Peter et LUCKMANN, Thomas. *The social construction of reality : a treaty in the sociology of knowledge*. New York : Doubleday, 1966. Il faut préférer la version originale anglaise à la mauvaise traduction parue sous le titre de : *La construction sociale de la réalité* (Paris : Méridiens Klincksieck, 1996).

La tradition sociologique a beaucoup insisté sur l'aspect contraignant des institutions, au risque de masquer leur caractère habilitant. Toute institution doit, au contraire, être perçue et analysée à la fois comme posant des limites à la liberté des acteurs et comme leur fournissant des moyens d'agir. Les rôles, par exemple, circonscrivent l'activité de l'acteur aux actions « programmées » dans ces rôles, mais, de ce fait, ils confèrent à ceux qui les détiennent le pouvoir de poser ces actions. Ainsi, tout le personnel d'une entreprise, du plus petit actionnaire au PDG en passant par les membres du conseil d'administration, a son mot à dire dans le fonctionnement de l'organisation. Mais, en règle générale, la structure institutionnelle, qui s'exprime dans un ensemble de règles (légalles et déontologiques, officielles et officieuses, etc.), investit le PDG d'un pouvoir incomparable avec celui du même individu agissant en son nom personnel, hors de l'entreprise. Aussi longtemps qu'il agit à l'intérieur des règles applicables à son rôle, le PDG dispose du pouvoir d'influer sur le cours des choses dans l'entreprise ; s'il enfreint les règles ou s'il intervient à l'extérieur du cadre déterminé par ces règles, son pouvoir diminue ou s'évanouit.

Toutes les institutions (ou plus précisément tous les systèmes institutionnalisés) recèlent des propriétés semblables : elles contraignent les acteurs à se conformer aux règles, plus ou moins rigoureusement selon la nature des sanctions, mais en retour elles confèrent aux mêmes acteurs le pouvoir de contribuer au maintien, à la reproduction et à l'évolution du système. Ainsi, les règles applicables à la conférence de presse interdisent au journaliste de poser au politicien des questions sur sa vie privée (à moins qu'elle n'ait une incidence sur sa vie publique), mais ces mêmes règles confèrent au journaliste le pouvoir d'interroger le politicien sur les affaires publiques et, corrélativement, contraignent ce dernier à répondre aux questions. Les règles et les ressources impliquées dans ce sous-système de relation (*sr*) permettent de produire une conférence de presse particulière, et le caractère récursif de ces mêmes règles et ressources assure la reproduction d'autres conférences de presse sans qu'il soit nécessaire d'établir les règles à chaque fois.

Les structures se distinguent les unes des autres, de deux points de vue au moins. D'abord, du point de vue de la nature, de la finalité ou du « contenu » spécifiques des systèmes qu'elles caractérisent : en ce sens, certaines structures sont dites (ou caractérisent des systèmes) économiques, politiques ou culturelles. Ensuite, du point de vue de leur extension spatiale et temporelle en tant que propriétés structurelles des systèmes. Ainsi, une institution comme la famille possède une très large extension spatio-temporelle, tandis que d'autres institutions comme le parlementarisme sont d'une extension beaucoup plus limitée.

Sans pour autant entrer dans le détail de ces distinctions<sup>31</sup>, il nous semble utile, pour comprendre le

---

<sup>31</sup> Par exemple, du point de vue de leur contenu, Giddens distingue trois ordres de structures : les structures de **signification**, qui appartiennent à l'ordre du symbolique et aux modes de discours, les structures de **domination**, qui appartiennent à l'ordre du politique et de l'économique et, enfin, les structures de **légitimation**, qui appartiennent à l'ordre de la justice et du droit. À l'intérieur du concept de structure, Giddens distingue ensuite trois niveaux d'abstraction, à savoir le *principe structurel*, les *ensembles structurels* et les *éléments de structuration*. Le **principe structurel** représente la synthèse, sur un plan abstrait et analytique, des propriétés les plus fondamentales qui assurent la reproduction de la société. C'est, selon Giddens, « le principe d'organisation des totalités sociétales » (*La constitution de la société*. P. 244). Un principe structurel caractérise une société particulière. Ainsi, dans les sociétés de classes contemporaines, le principe structurel est « la séparation, accompagnée d'une dépendance réciproque, de l'État et des institutions économiques » (*Ibidem*. P. 242). Quant au concept d'**ensemble structurel**, il désigne des règles et des ressources qui encadrent les pratiques sociales des acteurs, sans que nécessairement ces derniers en prennent conscience ou les mettent en application de manière explicite dans leur action : par exemple, dans les sociétés capitalistes industrialisées, les règles applicables au processus de transformation de la propriété privée en argent, puis en capital, puis en contrat de travail et enfin en profit. Enfin, les **axes de structuration** sont la composante la plus concrète du structurel : ce sont les règles et ressources engagées dans des activités institutionnalisées ayant cours dans des environnements délimités du point de vue spatio-temporel et impliquant des acteurs en situation de co-présence. Si nous revenons à l'exemple du système capitaliste, un axe de structuration serait formé par les activités, règles et ressources que suppose le fonctionnement quotidien d'une usine ou d'une salle de rédaction.

fonctionnement des systèmes sociaux, d'insister sur l'importance du niveau d'abstraction et, partant, d'extension spatio-temporelle des structures ou des institutions. Les propositions suivantes illustrent trois niveaux d'abstraction différents :

*L'institution familiale est à la base de la société.*

*Le mariage est une institution remise en question.*

*Chez les Dupont, les querelles de ménage sont une institution.*

Ces trois propositions concernent des règles portant sur un même objet, mais toutes ne s'expriment pas au même niveau d'abstraction et ne possèdent pas le même enracinement social. La première renvoie à un principe accepté quasi universellement. La deuxième concerne des conventions fermement établies, mais dont les acteurs sociaux peuvent, plus ou moins facilement selon les lieux et les époques, concevoir le caractère relatif. La troisième proposition met en scène des individus aux prises, dans la vie quotidienne, avec les propriétés structurelles d'un système de relation beaucoup plus étroitement circonscrit dans le temps et l'espace ; conséquemment, le caractère institutionnalisé de ce dernier système est beaucoup plus faible. L'ensemble des propositions illustre le fait que ces institutions apparentées (famille, mariage, querelles) n'ont pas toutes la même extension spatio-temporelle.

La troisième proposition est particulièrement intéressante pour deux raisons. Tout d'abord, elle éclaire un aspect important des institutions en tant que propriétés structurelles des *sr*, à savoir la banalité, voire la trivialité, de leur présence dans la vie quotidienne. Les institutions y prennent souvent la forme de routines, c'est-à-dire de séquences d'actions exécutées selon un modèle établi et rodé par l'habitude. Deuxièmement, cette proposition met en relief un aspect important des systèmes sociaux du point de vue des rapports entre les acteurs et le système, à savoir que structures sociales et acteurs individuels ne sont pas des réalités distinctes, mais deux aspects d'une même réalité. Les acteurs jouent les rôles qui leur sont assignés dans et par le système, et le système est produit et reproduit parce que les acteurs acceptent de jouer ces rôles. En outre, le système évolue pour différentes raisons : parce que les acteurs jouent leur rôle différemment, parce que la position relative des acteurs évolue, parce que l'environnement dans lequel les acteurs jouent leur rôle a changé, etc.

On peut opposer à cette approche explicative une interprétation du changement social basée sur les « grands hommes ». Les tenants de ce type d'explication semblent accorder implicitement la priorité aux acteurs sur les structures. Pourtant, à y regarder de près, on se rend compte que si cette perspective valorise, en effet, l'influence qu'une minorité d'individus sont en mesure d'exercer sur l'institution ou le système, elle implique, en revanche, que la majorité des acteurs, c'est-à-dire ceux qui ne peuvent influencer directement sur le système, subissent passivement le poids des structures. Autrement dit, tous les humains ne seraient pas égaux devant les systèmes, devant les institutions : pour quelques-uns, *structure* serait synonyme de pouvoir et pour les autres, de contrainte. Les exemples de domination tirés de l'histoire politique, d'Alexandre le Grand à Bonaparte, de Néron à Hitler, semblent accréditer cette conception. Paradoxalement, ce type d'explication, parce qu'il soumet les autres acteurs à la contrainte des systèmes, accorde une place prépondérante aux structures. Or, le problème vient de ce que les cas évoqués à l'appui de cette thèse sont des exceptions plutôt que la règle générale, et que les systèmes de relations qu'ils impliquent ne constituent qu'une infime partie de l'ensemble des systèmes. La théorie des « grands hommes » n'expliquerait donc qu'une partie du fonctionnement social. Le sens commun et la sociologie « spontanée » la privilégient précisément à cause du caractère saillant, exceptionnel, de cette classe d'actions ou d'acteurs. Cette explication est non seulement partielle, elle est aussi superficielle, puisqu'elle ne tient compte que de l'aspect manifeste de l'action et passe sous silence les conditions de cette action, lesquelles dépendent des structures (ou y sont assimilables) et de la majorité des autres acteurs qui rendent possible la production et la reproduction de ces structures.

Pour surmonter le paradoxe que présente ce type d'explication, il faut introduire des considérations sur le

rôle de l'acteur dans le sous-système auquel il appartient et sur la fonction du sous-système (*sr*) à l'intérieur du système (*SR*). Si nous représentions la société d'après une métaphore mécaniste, nous pourrions dire que certains acteurs jouent des rôles et que certains sous-systèmes possèdent des fonctions qui correspondent aux organes de locomotion, d'autres aux organes de direction, etc. Or, la théorie des « grands hommes » donnerait implicitement prépondérance aux acteurs et aux sous-systèmes assimilables aux organes de direction et, par conséquent, à l'influence de ces acteurs et sous-systèmes. Elle reposerait sur le même raisonnement et, conséquemment, n'aurait pas plus de validité, que la proposition suivant laquelle « le volant conduirait le moteur ». Si les acteurs engagés dans les sous-systèmes assimilables à des organes de direction, dans notre métaphore mécaniste, paraissent plus importants, c'est tout simplement parce que les effets de leur action sont plus immédiatement perceptibles. En réalité, ils ne concourent pas plus que les autres acteurs au « fonctionnement » du système.

Prenons l'exemple d'un galion espagnol traversant l'Atlantique au XVI<sup>e</sup> siècle : le pilote dirige le navire suivant les ordres du capitaine, qui, aux yeux de l'équipage, joue un rôle prépondérant dans ce voyage. Pourtant, à y regarder de plus près, on se rend compte des limites de l'action du capitaine et des contraintes qui pèsent sur elle. Premièrement, le galion qu'il commande matérialise un état des connaissances techniques et scientifiques, un mode de production, des procédés de fabrication, une organisation sociale, etc. à la constitution desquels des centaines de milliers d'autres acteurs ont contribué. Ce galion compte aussi un équipage, plus ou moins nombreux, plus ou moins discipliné, sans lequel les ordres du capitaine seraient sans effet. Voyons l'usage que nous pouvons faire de cet exemple. La majorité des acteurs (ici, tous les individus qui ont contribué à rendre le voyage possible) jouent un rôle dont l'influence sur le système doit être analysée à l'aide du concept d'*effet émergent*. Ils accomplissent généralement des activités routinières dans des sous-systèmes autres que les sous-systèmes assimilables aux organes de direction. Leur action est souvent routinière, difficilement perceptible et, de ce fait, elle résiste à l'analyse. Elle est, toutefois, déterminante : elle explique, par exemple, que notre capitaine commande un galion qui mettra des mois à traverser l'Atlantique plutôt qu'un paquebot moderne ou un vaisseau spatial. En ce qui concerne les acteurs qui font partie de sous-systèmes assimilables aux organes de direction, leurs actions n'échappent pas aux règles communes à l'ensemble des acteurs. Généralement, ces acteurs ne font, eux aussi, qu'appliquer les règles, souvent routinières, constitutives de leur rôle. Les décisions susceptibles d'influer sur le système appartiennent à des classes d'actions qui leur sont offertes en vertu de leur rôle. Toutefois, les actes singuliers capables d'infléchir la trajectoire d'un système ou le cours de l'histoire sont exceptionnels, y compris dans cette classe de sous-systèmes. En outre, les actions et les décisions des acteurs en position de direction n'influent pas directement sur le sous-système, pas plus que l'ordre de hisser les voiles et de mettre le cap à l'Ouest n'est, en soi, opérant. Elles nécessitent une série d'actions intermédiaires relevant d'autres acteurs du sous-système ou des acteurs d'autres sous-systèmes, lesquels adaptent les conditions du système à l'ordre donné. C'est pourquoi les actions posées par les acteurs en position de direction n'ont de chance d'entraîner les actions des autres acteurs que dans la mesure où elles appartiennent au répertoire d'actions attendues de ces acteurs : sauf situation exceptionnelle, les marins ne mettraient pas le feu au galion ou ne le dirigeraient pas sur des récifs, même si le capitaine le leur commandait.

Même lorsque les actions ou les décisions des acteurs en position de direction sont légitimes (c'est-à-dire conformes à ce qui est attendu d'eux en vertu de leur rôle), les autres acteurs y donnent suite avec plus ou moins de rapidité, de fidélité ou de conviction. Les notions de résistance au changement, de déviance, de révolution ne sont que des applications spécifiques du phénomène général que nous venons d'évoquer, c'est-à-dire des modifications, voire des interruptions, plus ou moins complètes et brutales du processus de production-reproduction des structures. En résumé, même si l'action « microscopique » de la très grande majorité des acteurs ne produit pas de conséquences perceptibles par l'analyste, l'effet émergent de cette action (c'est-à-dire la structure produite-reproduite par cette action) détermine l'action plus saillante des acteurs en position de direction. Ainsi le capitaine du galion, quoi qu'il veuille ou quoi



qu'il fasse, ne pourra jamais diriger son vaisseau vers la Lune comme le feront les astronautes quelques siècles plus tard. Ce qui vaut pour les contraintes techniques vaut aussi pour les contraintes économiques, politiques, sociales ou culturelles. Le directeur du journal peut bien demander aux cadres de rédaction de produire un journal plus « vendeur », cette injonction ne se concrétisera que dans la mesure où les journalistes consentiront, au jour le jour, à adapter leurs règles professionnelles aux attentes de la direction. S'ils considèrent cette orientation inopportune, ils disposent d'une marge de manœuvre importante pour y résister. Par ailleurs, la directive même, formulée par le propriétaire, n'est plausible que dans une entreprise de presse dont le fonctionnement repose sur une certaine division du travail et une certaine distribution des rôles, qu'à l'intérieur d'un certain type d'organisation économique des médias, etc.<sup>32</sup> Or les propriétés structurelles du système-journal dépendent sans doute plus des journalistes et cadres de rédaction que du propriétaire. C'est à ces acteurs qui assurent collectivement la production-reproduction du système que le propriétaire doit de pouvoir donner des ordres.

Une évidence se dégage de cette discussion sur le rôle de certains acteurs et la fonction de certains sous-systèmes : pour être entièrement satisfaisante, une théorie des systèmes devrait comporter un principe d'organisation hiérarchique des systèmes. De même, notre modèle du journalisme comme système de relations implique, au-delà de la définition de ses concepts constitutifs, un ensemble de propositions sur l'organisation hiérarchique du système, c'est-à-dire sur le pouvoir relatif des acteurs dans les sous-systèmes et des sous-systèmes dans l'ensemble du système. Dans l'état actuel de notre réflexion, il ne nous apparaît pas possible de formuler de telles propositions de manière générale et à propos de systèmes abstraits. Nous pensons plutôt qu'il appartient au chercheur, par et dans l'analyse de systèmes concrets, de dégager l'état des contraintes à l'intérieur du système. En effet, à chaque coordonnée spatio-temporelle, n'importe quel système (*sr* ou *SR*) présente un ensemble défini de propriétés structurelles, dont certaines concernent la distribution du pouvoir. Nous proposons de désigner par le terme *configuration* ces états successifs du système ou plus précisément les propriétés structurelles particulières qu'exhibe le système à chacune de ces coordonnées. Une *configuration* est donc un état particulier d'un système, état défini par la nature des rôles présents dans ce système et par leur distribution<sup>33</sup>. Cette distribution des rôles implique évidemment une répartition particulière des ressources. Dans cette perspective, la responsabilité du chercheur en sciences sociales ou de l'historien consisterait à reconstituer ces configurations successives. Quant à la recherche sur le journalisme, elle s'intéresserait en particulier aux configurations du sous-système *journalisme* et du système médiatique, mais elle porterait aussi sur les relations dialectiques de ces *sr* spécifiques et du système social dans son ensemble. En l'occurrence, le terme *configuration* désignerait aussi bien l'état des *sr* spécifiques que

---

<sup>32</sup> Plus précisément, la directive est pertinente dans le contexte de l'industrie des médias contemporaine ; ainsi formulée, elle aurait été incongrue au XVIII<sup>e</sup> siècle, même si les imprimeurs et les gazetiers ne se désintéressaient pas des goûts et des attentes du public.

<sup>33</sup> Norbert Elias emploie le terme *configuration* dans un sens différent. Comparant une configuration à un jeu, il écrit que « ce qu'il faut entendre par configuration, c'est la figure globale toujours changeante que forment les joueurs ; elle inclut non seulement leur intellect, mais toute leur personne, les actions et les relations réciproques. Comme on peut le voir, cette configuration forme un ensemble de tensions. L'interdépendance des joueurs, condition nécessaire à l'existence d'une configuration spécifique, est une interdépendance en tant qu'alliés mais aussi en tant qu'adversaires. Une configuration peut être structurée comme un jeu à l'intérieur duquel il existe une hiérarchie de plusieurs relations du type « moi et lui » ou « nous et eux », pensons par exemple au football » (*Qu'est-ce que la sociologie*. Paris : Éditions de l'Aube, 1991. P. 157-158). Pour Elias, la notion de configuration intègre trois concepts que nous proposons de distinguer à des fins analytiques, soit les concepts de *système*, de *structure* et de *configuration* proprement dite. Dans le sens plus restreint que nous proposons de lui assigner, *configuration* désignerait les propriétés structurelles « concrètes » d'un système *particulier* sous des coordonnées spatio-temporelles *données*. Robert Franck, discutant des concepts de système, de structure et de configuration, emploie ce dernier terme dans le même sens que nous : « [L]a configuration [est] la matière première à partir de laquelle on dégage des lois qui règlent les relations entre les éléments de la structure. Le mot structure ne désigne plus alors la configuration du réseau des relations entre les éléments du système, mais les lois qui règlent les relations » (« Les explications causale, fonctionnelle ... ». P. 287).

celui du SR dans son ensemble<sup>34</sup>.

### **Le paradigme journalistique comme structure ou institution**

Nous avons postulé l'existence de *paradigmes journalistiques*, qui sont des ensembles de conventions, généralement implicites, régissant la pratique du journalisme. Ces conventions portent plus particulièrement sur la définition du référent journalistique, sur le type d'information pertinente s'y rapportant et la manière de la recueillir, sur le rôle du journaliste à l'égard des sources, sur la rédaction des textes, etc. Le journaliste intègre mentalement ces conventions sous forme de schémas, de scénarios, de prescriptions stylistiques, etc., à l'occasion de sa socialisation professionnelle<sup>35</sup>, par imitation de ce que font les autres journalistes. Les paradigmes journalistiques relèvent manifestement de l'ordre des structures. Lorsqu'il est actualisé dans le système médiatique, un paradigme constitue les propriétés structurelles du système en vertu desquelles les journalistes se comportent comme ils le font et, ce faisant, produisent et reproduisent le journalisme. Le paradigme journalistique remplit les fonctions d'une *institution* : d'une part, il délimite et contraint l'activité du journaliste et, d'autre part, il lui fournit les moyens de s'en acquitter.

Cette institution se définit dans des règles et des normes dont la non-observance peut entraîner des sanctions. Dans le journalisme d'information, celles-ci vont du « Recommencez-moi cet article » du secrétaire de rédaction à la réprimande publique par un tribunal d'honneur en passant par les protestations d'individus qui se considèrent « mal cités ». Les normes déontologiques ne sont qu'une catégorie de règles, qui paraissent superficielles, formelles et fortement sanctionnées en comparaison avec les règles de type procédural qui assurent l'exécution routinière des activités professionnelles, comme les règles de collecte et d'écriture.

Cependant, si le journaliste se fie à sa perception subjective, au fil de son activité quotidienne, il a l'impression d'être relativement libre de faire ce qu'il veut aussi longtemps qu'un pouvoir quelconque (politique, économique, moral, administratif ou autre) ne pose pas d'entraves à ses actions. Cette perception est le résultat du processus d'objectivation, dont il a été question plus haut, qui a pour effet de rendre certaines règles transparentes : les limites que pose le paradigme à l'activité du journaliste ne lui apparaissent pas comme telles, mais lui semblent plutôt relever de l'*ordre des choses*, lui semblent *naturelles*<sup>36</sup>. Cela s'explique par le fait que les conventions qui constituent le paradigme ont été intériorisées au point de s'imposer au journaliste comme la seule manière de pratiquer cette activité. Comme elles sont devenues transparentes, c'est à *travers* ces règles qu'il voit le monde.

---

<sup>34</sup> Dans la sociologie contemporaine, on convient volontiers que le journalisme fait partie du système médiatique, mais, dans une perspective diachronique, l'existence même de ce système doit être remise en question (ou démontrée). En outre, le système médiatique, en tant que sous-système, entretient des liens étroits, voire déterminants, avec le (sous-)système économique, l'activité publicitaire étant un point d'articulation des deux (sous-)systèmes. Cette articulation a elle aussi évolué, en importance aussi bien qu'en nature, si bien que le rapport du journalisme avec le (sous-)système économique ou d'autres (sous-)systèmes, par exemple le (sous-)système politique, n'a cessé d'évoluer.

<sup>35</sup> Peter Berger et Thomas Luckmann parleraient de socialisation secondaire.

<sup>36</sup> Nous désignons par le terme *naturalisation* ce processus par lequel les relations de la vie sociale et la culture en général en viennent à être considérées comme des phénomènes ou des objets relevant de la nature. D'autres auteurs (par exemple Giddens ou Berger et Luckmann) utilisent le terme *réification*. Nous préférons réserver ce terme au processus par lequel une relation humaine (par exemple le travail) est transformé en chose et, plus spécifiquement, en marchandise (bien de consommation). Dans ce sens, le terme *réification* est particulièrement utile pour comprendre la tendance générale d'industrialisation de la culture et de la communication (par rapport au concert, par exemple, le disque est le résultat d'un processus de réification).

Pour illustrer ce propos, reprenons le petit exercice de tout à l'heure en l'appliquant à trois propositions différentes :

*Les médias contiennent la relation d'événements récents.*

*L'objectivité est une norme que doivent respecter les journalistes.*<sup>37</sup>

*Dans ses articles, Dupond laisse trop souvent percer ses opinions.*

La troisième proposition pose le problème comme le vit le journaliste. À propos de tel ou tel article, la discussion peut s'engager sur la manière dont Dupond s'est acquitté de sa tâche. Rarement, les interlocuteurs pousseront-ils au niveau plus abstrait de l'objectivité en tant que norme à respecter. Celle-ci fera plutôt l'objet d'articles dans des revues professionnelles ou de communications à l'occasion de colloques, mais uniquement si son émergence menace des pratiques déjà établies ou si de nouvelles façons de faire la remettent en question. Autrement, elle va de soi (dans le journalisme d'information) ou est impensable (dans le journalisme d'opinion). Quant à la première proposition, elle appartient à un niveau d'abstraction encore plus élevé : pour le journaliste, elle relève de l'ordre des choses, et, comme toute évidence, il est pratiquement impossible de la démontrer ou de la contester.

Un exemple illustrera cet « effet d'optique » du concept de paradigme. Dans les années 1950, les journalistes américains ont l'impression qu'ILS pratiquent LE journalisme, tandis que les journalistes soviétiques ne font que de la propagande. Cette conviction s'enracine dans les traits les plus profonds, « naturalisés », du paradigme journalistique dominant aux États-Unis, au milieu du siècle. Pourtant, si l'on quitte le cadre des salles de rédaction pour celui de l'analyse scientifique, le caractère contingent de l'énoncé peut être démontré. Pour ce faire, il suffit de comparer le journalisme tel que le définissaient les journalistes des années 1950 avec la définition qu'en donnaient les Soviétiques à la même époque ou qu'en avaient donnée ou en donneraient les terminologues des siècles passés ou à venir. Ainsi, au temps de Diderot et de son *Encyclopédie*<sup>38</sup>, c'est sous le terme *gazette* (il s'agit de « la relation des affaires publiques », écrit l'auteur de l'*Encyclopédie*) que l'on désignait l'institution qui deviendrait au XIX<sup>e</sup> siècle ce que nous connaissons comme LE journal. À l'origine de la presse, au XVII<sup>e</sup> siècle, les contemporains de Renaudot n'auraient pas considéré comme allant de soi la proposition selon laquelle *la fonction de la gazette est de donner une représentation fidèle de la réalité*. Le rôle de Renaudot était assimilable moins à celui d'un journaliste comme on le conçoit de nos jours qu'à celui d'un fonctionnaire royal. Son affaire en était une d'« intelligences »<sup>39</sup> et de propagande plus que de *reportage* ou de *représentation de la réalité*.

Du fait de sa naturalisation, le paradigme journalistique est donc transparent pour les acteurs. C'est pourquoi, à ce niveau d'abstraction, si des structures comme un paradigme journalistique en viennent à

---

<sup>37</sup> Nous aurions pu retenir d'autres aspects « évidents » de la pratique journalistique. Par exemple, que le bonheur n'a pas d'histoire et que le journal n'a pas à relater les événements « ordinaires », pourtant les plus nombreux.

<sup>38</sup> Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, le terme *gazette* désigne ce que nous entendons par *journal*, tandis qu'un journaliste est « un auteur qui s'occupe à publier des extraits & des jugements des ouvrages de Littérature, de Sciences & d'Arts, à mesure qu'ils paroissent ; d'où l'on voit qu'un homme de cette espèce ne feroit jamais rien si les autres se reposaient ». En somme, *journal* et *journaliste* ont, à l'époque, peu de choses en commun avec les *journal* et *journaliste* contemporains.

<sup>39</sup> « *Intelligence* désigne aussi (v. 1500) une relation secrète entre des personnes, d'où l'emploi (1611), repris à l'anglais, pour parler d'une information fournie par un service privé de renseignements (cf. *intelligencier* n.m. « espion », 1611) et au pluriel d'informations diplomatiques » (*Dictionnaire historique de la langue française*. Paris : Dictionnaires Le Robert, 1992. P. 1037).

disparaître<sup>40</sup>, c'est moins la conséquence de la contestation systématique et raisonnée qu'en ont faite les acteurs (qui seraient incapables d'identifier la cible de leur critique) que l'effet émergent d'une multitude d'actions convergentes probablement accomplies de manière routinière et dans un tout autre but. Un paradigme entre en crise précisément au moment où son caractère naturalisé commence à s'affaiblir, du fait de la multiplication des comportements « déviants », et qu'apparaît enfin le caractère *conventionnel* d'une pratique que naguère encore on considérait comme *naturelle*.

---

<sup>40</sup> Cette manière d'exprimer notre pensée est conforme aux définitions données plus haut ; nous pourrions dire la même chose d'une autre façon, plus abstraite, mais plus précise. En l'occurrence, nous pourrions écrire : certaines propriétés (structurelles) institutionnalisées du système social (ou *SR*) que nous appelons *journalisme* en viennent à disparaître. En effet, puisqu'un paradigme est un ensemble de règles, assorties de ressources, auxquelles se conforment et dont profitent les journalistes, la disparition de ce paradigme n'implique pas la disparition du système de relations (à savoir le journalisme), dont il n'est en somme qu'une partie des propriétés structurelles ; cette disparition implique plutôt, d'une part, la modification des règles et leur remplacement par de nouvelles règles et, d'autre part, une allocation différente des ressources. En somme, un changement de paradigme journalistique est une modification importante des propriétés structurelles du système journalistique.

## CHAPITRE 2

### JOURNALISME ET SYSTÈME MÉDIATIQUE

En tant que pratique discursive, le journalisme s'inscrit dans un ensemble de systèmes de relations dont le fonctionnement a pour objectif ou pour conséquence la production du discours journalistique. Nous nous attarderons dans un premier temps à la définition de ce que nous entendons par *discours journalistique* et à la présentation sommaire des *sr* qui assurent sa production<sup>41</sup>. Nous discuterons ensuite des rapports entre le journalisme ainsi défini et le système médiatique.

#### Discours, texte et intertexte journalistiques

Dans le syntagme *discours journalistique*, *discours* est entendu non pas dans le sens d'un texte particulier (par exemple, un article) ou de l'élaboration d'un thème particulier à l'intérieur d'un groupe de textes (par exemple, le « discours nationaliste » dans la presse), mais dans le sens d'une *classe de textes*. Bien qu'il ne se manifeste matériellement qu'à travers les unités de base qui le composent (les articles de journaux ou leur équivalent dans d'autres médias) le *discours journalistique* est doté d'une réalité socio-historique concrète qui transcende les unités textuelles. En effet, il est impossible d'appréhender socialement et historiquement le *journalisme* en tant que tel autrement que comme *ensemble de textes*. Par rapport à la littérature, dont chaque oeuvre possède, sur le plan sémantique et morphologique, une existence relativement autonome, la spécificité du journalisme s'affirme dans le caractère collectif de cette classe de textes, différente de la somme des unités textuelles prises individuellement. D'un point de vue pragmatique, le critère qui permet de définir une classe de textes relève des conditions socio-historiques de son apparition et de sa production : un ensemble d'unités textuelles forment un *discours* spécifique si des conditions de production semblables expliquent leurs caractéristiques philologiques.

La spécificité du discours journalistique (contemporain) découle de plusieurs caractéristiques de ses modalités de production : processus industriel de production-distribution-réception, caractère institutionnalisé des pratiques de production, séparation et unidirectionnalité des rôles d'émetteur et de récepteur, univers référentiel tiré de la réalité naturelle et sociale *conçue* et *perçue* comme une séquence d'événements discrets, etc. Nous insisterons ici sur le statut du journaliste en regard tout d'abord du discours journalistique que son activité discursive matérialise et ensuite des autres acteurs qui contribuent à la production de ce discours.

Du point de vue du rapport entre l'auteur et son texte, le *discours journalistique* se distingue d'autres classes de textes, de la littérature notamment. En effet, le discours journalistique ne peut absolument pas être conçu comme l'expression d'une relation directe *sujet-objet*, le texte journalistique étant alors l'expression pure et simple de la subjectivité de son auteur, comme dans un poème<sup>42</sup>. Il faut plutôt penser

---

<sup>41</sup> Nous nous inspirons dans le passage suivant de Jean Chalaby (« Beyond the prison-house of language : discourse as a sociological concept ». *British journal of sociology*. Vol. 47, no 4 (déc. 1996). P. 684-698) et de Norman Fairclough (*Media discourse*. London : E. Arnold, 1995).

<sup>42</sup> Certes le poète écrit dans un monde social particulier, qu'il reflète et influence de différentes manières. Toutefois, le poète ne s'assigne pas le rôle spécifique de refléter le monde social tel qu'il est ou devrait être pas plus qu'il n'est investi de

le texte journalistique comme le produit final d'un *acteur social*, c'est-à-dire d'un individu jouant un rôle dans lequel s'actualisent les attentes d'autres acteurs concernés par son travail : cela implique qu'un texte journalistique n'est pas uniquement l'oeuvre d'un sujet individuel, mais le produit d'un système de relations dans lequel le journaliste n'intervient, à titre d'acteur, qu'à l'étape (quasi-) finale<sup>43</sup>.

Dans le cas du journalisme plus que dans la plupart des autres pratiques discursives, la frontière entre texte et contexte est imprécise et perméable. En ce sens, pour rendre compte de la position du journaliste dans la production du discours journalistique, il est plus judicieux de parler d'*intertexte* que de texte. D'une part, parce que le journaliste n'est pas libre des caractères sémantiques et stylistiques de son article qui est, au sens fort, une *oeuvre de commande*, dont le contenu et la forme sont dictés par d'autres, mais aussi parce que le contenu même de son texte, souvent jusque dans sa formulation, *provient* d'autres acteurs sociaux. Ces derniers contribuent à la production du discours journalistique en déployant des stratégies proprement discursives à l'égard des autres acteurs d'un *sr* ou d'un *SR*. En somme, l'intertextualité spécifie le type de rapport qui unit un texte et son auteur : le texte journalistique est la réalisation concrète des conduites discursives combinées du journaliste et des différents acteurs présents dans le *SR*<sup>44</sup>. Ce *SR*, défini par les *sr* qui le composent, acquiert une dynamique propre du fait des tensions que provoque la présence d'acteurs provenant de différents *sr* et dont les stratégies sont souvent divergentes, voire opposées, mais qui cherchent tous à influencer sur la production de l'intertexte.

Pour bien marquer ces propriétés du journalisme, nous distinguerons la *dimension intertextuelle* des *sr* qui concourent à la production du discours journalistique des autres conduites qui ne sont pas spécifiquement discursives. Appliquée à notre objet, la notion d'intertextualité permet d'insister sur ce fait essentiel que le texte journalistique n'est pas le produit exclusif du journaliste, mais plutôt d'une conjonction toujours différente d'acteurs, et qu'en conséquence il porte la marque stylistique, sémantique et intentionnelle de tous les agents qui ont contribué à sa formulation et non de ses seuls rédacteurs « officiels ».

L'intertextualité du discours journalistique se construit sur plusieurs axes, dont chacun correspond à une catégorie spécifique de *sr*. Nous évoquerons les principales.

---

ce rôle par les autres acteurs sociaux. En somme, ce qui est dit de la relation entre le journaliste et la société vaut évidemment pour le poète, mais pour d'autres dimensions de l'activité discursive et de la réalité sociale. Si l'on se place dans le modèle de la communication de Jakobson, la fonction référentielle (et dans une moindre mesure conative) primerait dans le journalisme, tandis que les fonctions expressive et poétique dominent dans la poésie.

<sup>43</sup> Encore que, dans cette production collective du texte, les « sources », qui interviennent en amont du journaliste, le font souvent en vertu d'un choix qu'ils anticipent de la part de celui-ci. C'est dire que le journaliste, et plus généralement les médias, sont « présents », en quelque sorte, dès l'amorce du processus de production du « texte ». C'est d'ailleurs une des tâches des relations publiques que d'incorporer la logique médiatique au discours des acteurs qui « font l'événement ».

<sup>44</sup> Certains des systèmes de relations définis ici de manière générale correspondent à ce que Pierre Bourdieu désigne par le terme *champ*. Un champ peut être défini comme un sous-système de relations qui présente une étendue (nombre d'acteurs dans le sous-système), une densité (fréquence des relations entre les acteurs) et une configuration (qu'il tire de la nature des règles et de la répartition des ressources qui le structurent) telles qu'il est susceptible d'influencer de manière significative et durable le système social dans son ensemble. Selon Bourdieu, un champ se distingue des autres *sr* en ce qu'il est un espace de *luttres symboliques* entre des *dominants* et des *dominés*.

## Les sources

L'intertextualité est évidente dans le rapport journaliste-sources : il suffit de songer à la réécriture (« rewriting »), aux entrevues, communiqués de presse et citations, pour se convaincre que la matière première de l'article de journal est un ensemble d'autres textes ou plus généralement d'autres discours<sup>45</sup>. Le discours journalistique incorpore celui des sources, et le discours des sources s'ajuste constamment au discours journalistique antérieur : les deux familles de discours sont donc dans une relation dialogique constante. S'inspirant de Chomsky, Tom Koch avance l'idée d'une grammaire transformationnelle du journalisme (« journalism's transformative grammar »)<sup>46</sup>, qui fournit au journaliste les procédés discursifs nécessaires à la transformation de la réalité objective en événements discrets, détachés de leur contexte, à partir, généralement, du compte-rendu et de l'interprétation qu'en donnent les « autorités compétentes »<sup>47</sup>. Mais les sources ne se limitent pas à la production de leur propre discours ; elles cherchent aussi à influencer le texte journalistique de plusieurs autres manières. Le cas des pseudo-événements est typique de ces stratégies qui visent à « faire parler de soi ».

Du point de vue de la position respective des acteurs, le *sr* journaliste-sources présente la typologie suivante<sup>48</sup>. Il est caractérisé par des relations d'*identité* si la source et le journaliste partagent les mêmes objectifs, s'entendent sur la définition de la réalité et collaborent systématiquement et intentionnellement à la production des textes journalistiques (comme c'est généralement le cas entre le parti et journal d'opinion, où « sources » et « journalistes » se confondent). Des relations de *complémentarité* caractérisent le *sr* si les deux catégories d'acteurs partagent la même définition de la réalité et contribuent *de facto* à la promouvoir sans pour autant collaborer à la production du texte journalistique (comme dans les relations entre les membres du gouvernement et l'éditorialiste favorable aux politiques gouvernementales). Des relations d'*opposition* s'instaurent, enfin, si source et journaliste visent des objectifs différents, et si leurs stratégies discursives s'opposent (lorsque le journaliste critique prétend informer « en allant au-delà de la propagande officielle »).

Du point de vue du pouvoir que leur statut confère aux acteurs, le même *sr* journaliste-sources présente une multitude de situations, dont les plus typiques sont les suivantes. Le *sr* est *dominé par la source* lorsque cette dernière peut imposer au journaliste les conditions de reproduction de ses messages (c'est-à-dire les messages de la source). Au contraire, il est *dominé par le journaliste* si les messages de la source ne sont transmis qu'aux conditions dictées par les impératifs spécifiques des médias. Enfin, en situation d'*équilibre*, la logique d'aucune des catégories d'acteurs ne s'impose.

Les sources d'information elles-mêmes forment leurs propres systèmes de relation, soumis à des règles spécifiques. Prenons l'exemple des sources qui appartiennent au champ politique ou qui y interviennent. Les partis et leurs représentants, les associations, les organisations et groupes de pression divers ne sont pas une collection plus ou moins disparate d'acteurs qui n'existeraient que par leur relation avec le journaliste. Pour un politicien, être une source d'information journalistique n'est qu'un de ses rôles. La lutte pour le pouvoir politique dans une démocratie parlementaire suppose un vaste SR, dont les

---

<sup>45</sup> Selon Tom Koch, dans la grande presse américaine, près de 70 % des articles consistent en une réécriture du discours de sources officielles (KOCH, Tom. *News as myth : fact and context in journalism*. New York : Greenwood Press, 1990. P. 175).

<sup>46</sup> *News as myth*. P. 168.

<sup>47</sup> Koch voit là un des principaux mécanismes de la reproduction idéologique.

<sup>48</sup> Sur ce sujet, voir McQUAIL, Denis et WINDAHL, Sven. *Communication models for the study of mass communications*. London : Longman, 1981. P. 97.

relations politicien-journalistes ne sont qu'une composante. La dynamique à l'intérieur des *sr* spécifiques aux différentes catégories de sources influence fortement les rapports journaliste-sources.

### **Les pairs**

La production des textes journalistiques met à contribution une collectivité de pairs qui forment un second *sr* intimement lié au premier, puisque les journalistes sont en concurrence auprès des sources. Le choix des événements à couvrir est une vaste opération intertextuelle. Les médias prennent le relais les uns des autres dans la définition, *in situ*, de la couverture, et les journalistes passent une bonne partie de leur temps à s'informer sur ce que disent, montrent ou écrivent les autres journalistes, dans le but précisément de déterminer leur propre production<sup>49</sup>. Le choix des éléments entrant dans le contenu d'un article, l'angle d'attaque, le style, etc., sont aussi influencés par des considérations intertextuelles. Dans la rédaction de son texte, le journaliste tient compte de la production antérieure ou attendue de ses pairs : il reprend le récit là où les autres l'ont laissé et rédige son article en ayant à l'esprit ce que seront, selon lui, les textes des pairs. À cet égard, selon les occasions ou les individus, différentes considérations peuvent inspirer l'activité discursive du journaliste. Il peut se laisser guider par sa propension au mimétisme, chercher à se distinguer par des aspects accessoires de sa pratique discursive (par exemple, exploiter la primeur) ou s'adonner à des pratiques marginales ou déviantes. En réalité, les stratégies discursives ne se répartissent pas ainsi en catégories discrètes, mais occupent plutôt des positions plus ou moins voisines sur une échelle continue, dont l'étendue varie en fonction du marché médiatique et du contexte socioculturel des pratiques elles-mêmes.

Les *stratégies* discursives des journalistes n'appartiennent pas *en tant que telles* au contexte cognitif « normal » ou routinier du journaliste. En effet, s'il y a mimétisme ou différenciation, c'est sans doute plus souvent du fait de pratiques conçues non comme des stratégies, mais plutôt comme des ajustements *ad hoc* à la situation intertextuelle créée par le *sr* des pairs : un peu comme un joueur de football en mouvement élabore et modifie sans cesse, sans y réfléchir en tant que telle, sa *stratégie* en fonction du mouvement des autres joueurs sur le terrain. Mais il arrive aussi qu'une stratégie discursive soit consciente et voulue. Par exemple, un journaliste peut rapporter telle ou telle déclaration, tel ou tel aspect d'une situation, dans le but d'obtenir la réaction des protagonistes. Une stratégie plus globale peut découler d'une politique et s'appliquer à l'ensemble de la production d'un média. Ce type de stratégie institutionnalisée est souvent le fait des cadres de rédaction. Par exemple, les journaux du groupe Quebecor ont pour politique de donner aux gens ce qu'ils demandent (les « 3 S » : sport, sang, sexe), dans des articles courts, composés de phrases brèves et rédigés avec des mots simples.

En somme, il y a sans doute lieu de distinguer certaines conduites discursives, possédant un caractère explicitement stratégique, des autres conduites discursives. En effet, la plupart des conduites discursives relèvent de l'activité routinière du scripteur professionnel et font appel à des recettes, un prêt-à-penser, un savoir-écrire communs à la communauté des journalistes. Cependant, le journaliste peut aussi chercher consciemment, par son texte, à modifier, ne serait-ce qu'imperceptiblement, l'état d'un *sr* ou d'un ensemble de *sr*. C'est le cas, par exemple, lorsqu'il rédige un article dans le but d'amener une source à sortir de son mutisme ou pour montrer certains protagonistes sous un jour plus ou moins favorable, etc. Il nous semble justifié de recourir à la notion de *stratégie discursive* pour désigner de telles conduites. Le terme *stratégie* pourrait aussi s'appliquer à des conduites discursives qui, bien qu'elles ne revêtent pas explicitement un caractère stratégique au niveau individuel, ont pour effet

---

<sup>49</sup> Cet aspect de l'intertextualité peut impliquer des choix positifs ou négatifs : *La Presse* (quotidien grand public) traite d'un fait divers parce qu'elle ne veut pas être en reste par rapport au *Journal de Montréal* (tabloïd populaire), mais *Le Devoir* (journal « sérieux ») cherche à se démarquer de ce dernier en écartant la nouvelle.



émergent de modifier l'état d'un sr ou d'un SR.

### **Le journaliste**

Dans la réalité intertextuelle, le journaliste est aussi en relation avec lui-même (journaliste-journaliste). L'événement journalistique, bien que qualifié de discret, se présente souvent sous la forme d'un processus qui implique l'élaboration d'un texte se déroulant lui-même dans le temps : d'où, ici encore, l'importance de l'angle d'attaque et de ce que les journalistes américains appellent le « pegging ». L'article d'aujourd'hui est la suite du précédent et l'amorce du prochain. Cette relation peut aussi s'analyser à un niveau plus profond, plus abstrait. D'une part, le journaliste reçoit des messages et des signaux en provenance de la société dans son ensemble ; il se les approprie, les assimile, est modifié par eux. En retour, son texte, qui lui appartient tant qu'il demeure dans sa conscience subjective, lui devient étranger aussitôt formulé. Enregistré dans le système de production du journal, ce texte lui échappe pour devenir d'emblée phénomène social. La production discursive est donc un continuuel processus de possession / aliénation du texte individuel. C'est parce que son texte lui devient étranger, c'est-à-dire qu'il entre dans le domaine public, que le journaliste joue son rôle et exerce une influence. Son propre discours lui revient cependant sous la forme d'autres discours qui l'ont incorporé ou encore sous la forme d'une réalité sociale changée (même de manière microscopique) et que son texte a contribué à modifier<sup>50</sup>.

### **Le journal et le système de journaux**

Le journal est lui-même un vaste intertexte. Des règles précises y disposent tout d'abord des relations entre les genres et les thèmes. Tout ne peut pas être dit de la même manière par tout le monde. Les genres assurent la régulation entre des sources-sujets-formes, entre les différentes classes ou genres de textes. Les genres renvoient les uns aux autres (l'éditorial commente une nouvelle à la « une ») et sont associés de manière sélective aux différents thèmes (faits divers souvent dans les nouvelles, mais presque jamais en éditorial). Les règles prescrivent aussi la distribution de la surface « journalique » entre genres et thèmes, prévoient la valorisation, à l'intérieur de cet espace, des thèmes et des genres. Les règles de mise en valeur relèvent d'une « grammaire » intertextuelle : la « une », les gros titres et les illustrations, à l'écrit, les extraits sonores ou audiovisuels et le montage, dans les médias électroniques, servent à hiérarchiser les différents textes, à les jouer les uns par rapport aux autres. Sur le plan organisationnel, enfin, le texte journalistique est le fruit d'un travail collectif étroitement contrôlé : le journaliste reçoit ses assignations d'un cadre de rédaction, il remet son texte au secrétariat de rédaction, qui l'ampute, le dilue, le modifie et lui attribue un titre.

Enfin, dans un marché donné, les journaux forment, selon l'expression de Maurice Mouillaud<sup>51</sup>, un système de journaux<sup>52</sup>. Dans ce système, les journaux se positionnent les uns par rapport aux autres et se distinguent par le choix des sujets, le style rédactionnel, les techniques de mise en valeur, ou à moyen terme par des stratégies discursives plus générales. Ainsi, *Le Journal de Montréal* ne publie pas d'éditoriaux et n'accorde guère d'importance aux lettres des lecteurs, tandis que ces mêmes genres sont valorisés dans *Le Devoir*. Du point de vue intertextuel, les journaux sont en relation dialectique, à la fois

---

<sup>50</sup> Bakhtine résume ainsi le processus : « le psychisme se démet, se détruit, pour devenir idéologie, et réciproquement » (*Le marxisme et la philosophie du langage*. Paris : Éditions de Minuit, 1977. P. 65).

<sup>51</sup> « Le système des journaux ». *Langages*, no 11 (1968). P. 61-83.

<sup>52</sup> Dans un sens différent du système médiatique qui serait un SR, alors que le système de journaux est un des sr constitutifs du SR intertextuel.

semblables, mais obligatoirement différents : ces stratégies leur permettent de faire la même chose, mais différemment. Ce qui vaut pour les journaux vaut aussi pour chaque espèce de médias (prise comme *sr* spécifique) ou pour l'ensemble des médias. En ce sens, dans une perspective strictement intertextuelle, on peut donc parler d'un système de médias (différent du système médiatique, dont il sera question plus loin) : journaux, stations de radio et de télévision (bientôt médias audioscriptovisuels avec Internet) s'influencent réciproquement dans leur manière de traiter le texte journalistique.

## **Le public**

Alors que le sens commun voit dans le *public*, constitué des lecteurs-télespectateurs-auditeurs, les « récepteurs » des messages diffusés par les médias, le concept de système intertextuel nous amène plutôt à mettre en relief la contribution du public à l'intertextualité. Le référent et les formes du discours de presse sont définis, dans une certaine mesure, en fonction des préférences du public. Les journalistes et leurs « sources » peuvent, par l'expérience et grâce aux techniques de recherche sociale, acquérir une connaissance fine de la sensibilité et de l'intérêt du public. Les médias ne se vantent-ils pas de nous apprendre tout ce que nous voulons savoir ? Les valeurs, les préjugés, les catégories de sens commun, les conceptions du public sont des matériaux de base du discours de presse. La métaphore des « médias-reflet-de-la-réalité » acquiert ici un fond de vérité. Les méthodes du marketing non seulement incitent les entreprises de presse à calquer leurs politiques et leurs pratiques sur les préférences affirmées du public auquel elles s'adressent, mais elles les incitent aussi à « fidéliser » leur public en instaurant avec lui une sorte de « dialogue ». De plus en plus, le public à qui est destiné le discours de presse est invité à agir comme une « source », notamment à travers les lettres des lecteurs, les tribunes téléphoniques, les forums télévisés, les « vox pop », les messages et suggestions que chacun peut maintenant adresser aux médias par le biais de la télécopie, de la boîte vocale ou du courrier électronique. Ce simulacre de dialogue est en voie de constituer une caractéristique nouvelle des discours journalistique et, plus largement, médiatique.

Les applications précédentes de la notion d'intertextualité concernent le contenu ou la forme de *textes* particuliers. Mais la notion d'intertextualité peut aussi s'appliquer, dans un sens plus large, au contenu ou à la forme du *discours journalistique* en général et non des articles individuels : il s'agira alors, plus précisément, d'interdiscursivité.

On peut distinguer tout d'abord une *interdiscursivité endogène*, qui renvoie aux relations entre genres journalistiques différents (par exemple, nouvelle et chronique d'opinion), entre un même genre discursif exploité dans des rubriques différentes (nouvelles sportives et politiques), entre un même genre pratiqué dans plusieurs médias (reportage écrit ou télévisé), entre genres différents pratiqués dans des médias différents (nouvelle écrite et reportage télévisé).

On peut aussi parler d'*interdiscursivité exogène* si les rapports portent sur des classes de discours, le journalisme n'étant alors qu'une classe parmi plusieurs (littérature, art oratoire, etc.). Ces autres genres discursifs sont susceptibles d'influer sur le contenu et la forme du texte journalistique. À cette catégorie d'interdiscursivité appartiennent les phénomènes d'hybridation intermédiatique (roman, feuilleton, radiroman, etc.). L'« infotainment » est un cas particulier d'hybridation opposant les pôles réalité / fiction et information / divertissement. Cette opposition est surmontée dans un genre nouveau, une nouvelle forme-contenu. Le dépassement des oppositions n'est pas conçu abstraitement et décrétée d'autorité par des gestionnaires, mais se fait plutôt, dans la pratique discursive elle-même, au jour le jour, par la dialectique serrée des interventions textuelles des journalistes.

Il peut être question d'*interdiscursivité exogène*, enfin, dans le sens où le journaliste, en tant que membre d'une collectivité de locuteurs, est soumis à l'influence linguistique de son milieu et l'influence en retour. Le texte journalistique reflète, à un degré variable selon les contextes sociohistoriques, les habitudes langagières des destinataires du texte journalistique. Dans cette perspective, se posent les questions relatives à l'usage stratégique (à des fins commerciales ou idéologiques) de sociolectes, registres, etc. courants dans différentes strates sociales.

## **Le système médiatique**

Les médias participent eux aussi à des systèmes de relations spécifiques (média-médias, média-public, média-sources de financement, média-pouvoir politique, etc.) dont l'ensemble formerait le système (*SR*) médiatique. Nous distinguons la dimension intertextuelle des systèmes journalistique ou médiatique à des fins analytiques bien qu'il s'agisse d'une composante essentielle de ces systèmes. Par rapport aux autres entreprises, la spécificité des médias réside dans la nature de leurs extrants : ils produisent des messages ou, d'un autre point de vue, ils produisent des publics à l'aide de ces messages. Nous n'aborderons rapidement ces notions élémentaires que pour en dégager les implications pour notre propos.

Le système médiatique, dans sa variante contemporaine, obéit à une logique essentiellement économique, mais les instruments de cette logique sont en grande partie de nature discursive. En effet, les deux principales sources de revenu des médias, le public et les annonceurs, sont liées entre elles du point de vue intertextuel. Ainsi, sur un marché médiatique donné, plusieurs stratégies non exclusives s'offrent aux gestionnaires pour atteindre ou améliorer la rentabilité de l'entreprise : augmenter le coût d'accès au contenu (hausse du prix du journal par exemple), augmenter le coût d'accès à la surface médiatique (hausse des tarifs publicitaires), augmenter le public du média (par une baisse du prix du journal, en rendant le contenu plus attractif, par des campagnes de recrutement), augmenter la surface réservée aux annonceurs. Ces solutions ne présentent pas toutes le même rapport avantages/inconvénients, mais toutes ont un lien avec les messages. L'augmentation des coûts d'accès au média pour le public ou les annonceurs ne présente d'avantages que si l'attrait des messages est suffisamment fort pour enrayer la désaffection du public. L'augmentation de la surface publicitaire n'est possible qu'accompagnée d'une augmentation plus ou moins proportionnelle des autres types de messages. Quant à la réduction des coûts d'accès au média, elle ne présente un avantage que si l'augmentation des recettes publicitaires compense la perte de revenus qui s'ensuit. Or la hausse des recettes publicitaires ne se matérialisera que si des coûts d'accès plus bas attirent un public plus vaste. Toutefois, du point de vue de l'annonceur, le public d'un média ne présente d'intérêt que s'il possède le profil de consommation recherché et s'il accorde un niveau d'attention optimal à la publicité. Or ces deux conditions dépendent étroitement des messages produits par le média. Il appert, de ce bref rappel de principes d'économie des médias, que les extrants de nature discursive constituent l'élément stratégique essentiel des acteurs du système médiatique, et que les règles de rentabilité qui inspirent les décisions des gestionnaires arriment solidement le contenu des médias aux impératifs économiques du système médiatique et aux conditions particulières de chaque marché médiatique.

La dimension intertextuelle peut tout aussi bien être considérée de l'intérieur, c'est-à-dire du point de vue du journaliste. Pour ce dernier, l'organisation médiatique se concrétise dans les rapports qu'il entretient avec l'employeur ou ses représentants. Ce *sr* journaliste-employeur est régi par un ensemble de règles, les unes explicites (la convention collective), les autres implicites (traiter les événements d'une manière qui ne porte pas atteinte à l'institution-journal). Certaines de ces règles (par exemple que l'entreprise de presse doit être rentable) sont, à la limite, naturalisées. La dimension intertextuelle est ici omniprésente, à l'intersection du système journalistique et du système médiatique. Mais les liens entre *SR* (ici systèmes journalistique et médiatique) ne s'établissent pas au niveau, abstrait et général, du *SR*, mais,

concrètement, au niveau de leurs composantes (*sr*). Ainsi, le statut du journalisme, en tant que sous-système du système médiatique, n'implique pas que ses extrants sont *déterminés* par les règles du système médiatique. Tout d'abord, les règles du système médiatique sont différentes de celles qui s'appliquent à la production discursive des journalistes ; elles ne sauraient donc influencer *directement* sur cette production. Pour que l'influence du système médiatique se fasse sentir au niveau discursif, un processus de « transformation » est nécessaire : les acteurs du SR journalisme doivent adapter à leurs conduites les « messages » que leur envoient les acteurs du système médiatique. Ainsi, les journalistes, prenant conscience des pressions de la concurrence sur le marché médiatique, se montrent sensibles aux arguments de leurs employeurs en faveur d'un « contenu » plus « vendeur » et, éventuellement, adaptent leur style en conséquence. Mais d'autres facteurs limitent l'influence du système médiatique sur la production discursive des journalistes. En effet, conformément à ce que nous avons dit précédemment au sujet des propriétés structurelles des systèmes, les règles sont à la fois contraintes et moyens. Il en est ainsi des règles applicables à l'entreprise médiatique. Si les conditions du marché influent sur le contenu des messages, elles garantissent en contrepartie au journaliste une marge de manoeuvre, du fait même que la nature et la qualité de son activité discursive ont une portée stratégique aux yeux des gestionnaires du média. En outre, ces mêmes conditions peuvent se présenter, selon la conjoncture, tantôt sous la dominante *contraintes*, tantôt sous la dominante *moyens*. Ainsi, les gestionnaires d'entreprises prospères sont moins réticents à concéder des avantages aux journalistes, y compris une plus grande marge discrétionnaire dans la définition des contenus, tandis qu'un fléchissement de la rentabilité est susceptible d'entraîner un resserrement du contrôle sur la pratique des journalistes.

Certains systèmes de relations, comme le *sr* journaliste-sources, sont faiblement institutionnalisés et impliquent surtout des personnes physiques. Dans d'autres, au contraire, l'institutionnalisation est plus poussée, et les relations engagent surtout des personnes morales : c'est le cas de rapports journaliste-employeur régis par une convention collective de travail, ou de contrats de publicité stipulant les modalités des relations média-sources de financement. Quoi qu'il en soit, les actions posées par un acteur institutionnel sont en réalité la résultante d'un processus de relations internes engageant des acteurs individuels.

Les traits idiosyncrasiques des acteurs ont aussi une certaine importance dans ces relations. Par exemple, une direction autoritaire peut créer un climat malsain dans un journal par ailleurs prospère ; il peut s'ensuivre un conflit de travail d'autant plus dur que les revendications des employés risquent d'être inversement proportionnelles à la prospérité de l'entreprise. La grève peut donner l'occasion à un concurrent d'élargir sa part du marché, part qu'il pourra conserver après la grève, au moins en partie, si son contenu convient au public de son concurrent et si les conditions de travail y demeurent satisfaisantes. Encore faut-il que ses gestionnaires sachent saisir l'occasion. Réciproquement, les relations entre entreprises au niveau du marché médiatique sont susceptibles d'influencer les *sr* à un niveau inférieur. Ainsi, la concurrence entre les deux journaux en question entraîne une modification de leur position respective sur le marché, modification qui a pour conséquence un réaménagement des relations à l'intérieur des deux journaux : les difficultés du premier obligent les parties à améliorer le climat de travail, tandis que la nouvelle prospérité du second met les syndicats en appétit.

Les systèmes de relations des différents niveaux sont donc susceptibles de s'imbriquer les uns dans les autres sur la base du principe d'identification/différenciation dont il a été question plus haut. Les acteurs ont d'abord tendance à s'identifier à une ou plusieurs autres catégories d'acteurs aux intérêts communs. Par exemple, un journaliste peut s'identifier aux autres journalistes ou aux employés du média qui l'emploie, à l'ensemble des journalistes, tous médias confondus, etc. À cette tendance à l'identification s'oppose une tendance à la différenciation. Ainsi, le journaliste peut chercher à se distinguer dans sa pratique des autres journalistes de son média ou des journalistes des autres médias affectés à la même couverture. L'entreprise médiatique n'est évidemment pas un système clos qui délimiterait hermétiquement les relations de ses composantes. Au contraire, celles-ci forment, avec les composantes

de même nature dans les autres entreprises, des systèmes de relations dont la logique peut être différente de celle qui gouverne les relations à l'intérieur de l'entreprise. Ainsi les journalistes d'une média particulier ne sont pas uniquement en relation avec les gestionnaires et autres catégories d'employés de leur entreprise, ils sont aussi, avec les journalistes des autres médias, dans des relations semblables, caractérisées très souvent par l'opposition d'identification/différenciation. Par exemple, des journalistes à l'emploi de médias concurrents peuvent accepter de collaborer entre eux dans la couverture d'un événement.



## CHAPITRE 3

### TEMPS ET ESPACE DU SYSTÈME MÉDIATIQUE

La plupart des théories d'inspiration systémique, soit évacuent les dimensions *espace* et *temps*, soit ne leur paient qu'un tribut purement rhétorique. Dans le meilleur des cas, ce ne sont que les compléments très « circonstanciels » d'une explication qui se suffit à elle-même. Notre démarche consiste plutôt à intégrer de plein droit ces dimensions dans l'explication causale des mutations du journalisme, c'est-à-dire à formuler une théorie qui soit incomplète, voire invalide, sans ces dimensions. Des considérations méthodologiques et théoriques inspirent notre approche.

Passons rapidement sur les aspects méthodologiques. C'est devenu un truisme que d'affirmer qu'on ne peut comprendre la société sans la replacer dans sa trajectoire historique. En effet, le présent n'est pas, selon le mot de Charles Wright Mills, « une sorte de création spontanée »<sup>53</sup>. Dans un ouvrage très perspicace sur les limites de la méthode sociologique, Stanley Lieberon constate que les habituelles enquêtes de type transversal ou synchronique ne sont pas en mesure de fournir une explication causale valable de phénomènes le moins complexes. Il conclut plutôt que, seules, des démarches de type longitudinal ou diachronique permettent d'élaborer de telles explications<sup>54</sup>. En conséquence, sur le plan méthodologique, la recherche doit intégrer les dimensions temps et —Lieberon serait sans doute d'accord— espace. L'introduction de la dimension *temps* permet aussi de tenir compte de paramètres qui, agissant comme constantes à l'échelle des conjonctures, échapperaient autrement à l'analyse. Il en est ainsi de l'espace, dimension la plus souvent oubliée des recherches en communication, parce que systématiquement considérée comme une constante, mais qui devient une variable parmi d'autres lorsqu'on le considère dans une perspective diachronique.

Des considérations théoriques liées à la nature même des phénomènes à l'étude nous imposent aussi d'intégrer temps et espace dans notre modèle explicatif. Nous nous attarderons plus longuement sur ce sujet. Tout système vivant apparaît, existe, se produit, se reproduit et évolue dans l'espace et dans le temps. Si les propriétés intrinsèques de certains systèmes (des systèmes mécaniques par exemple) peuvent se révéler dans des milieux totalement aseptisés, d'où les contingences spatio-temporelles (gravité, friction, usure, etc.) ont été évacuées, il en va autrement des systèmes « vivants », qui n'existent pas hors ces deux dimensions. Il faut dégager les implications théoriques de ces évidences en discutant d'abord de la dimension *temps*, avec laquelle les spécialistes des sciences sociales sont plus familiers.

---

<sup>53</sup> *L'imagination sociologique*. Paris : François Maspero, 1983. P. 155.

<sup>54</sup> « Let us start off with a simple principle that is both methodological and theoretical. *All causal propositions have consequences for longitudinal change*. These changes could be in the past, or the future, or the present, but in one way or another a given causal proposition has implications for change over time. [...] Let us consider a second principle : *Longitudinal data provide the only fully appropriate « test » of a causal proposition's validity. Cross-sectional data are certain to be relevant only under special circumstances. If it is possible to assume that the values of the dependent variable were all initially the same, only then are the grounds for believing that the situation observed cross-sectionally at a later point in time provides a reasonable opportunity to study the hypothesized influence of the causal principle under consideration* » (LIEBERSON, Stanley. *Making it count : the improvement of social research and theory*. Berkeley : University of California Press, 1985. P. 180).

## Le temps du système médiatique

Le système médiatique évolue au rythme de plusieurs classes de temps différents. Tout d'abord, un temps court, cyclique : celui de la grille horaire ou du cycle de publication des médias, celui du budget-temps, celui des médias de flux, celui aussi du « le temps, c'est de l'argent ». C'est le temps de la conjoncture, observable et mesurable par coupes synchroniques, dont la récurrence confirme l'impression de la permanence des institutions. Il y a ensuite un temps long, linéaire : celui des institutions et des structures, celui dans et par lequel les changements en profondeur deviennent perceptibles.

Reconstituer l'évolution du journalisme, c'est étudier l'émergence, l'institutionnalisation, la production/reproduction et l'érosion des propriétés structurelles de systèmes sociaux et, au premier chef, des systèmes journalistique et médiatique.

Ce que nous appelons *journalisme d'information* pour le distinguer d'autres types de journalisme comme le journalisme d'opinion n'est pas une entité métaphysique dont l'essence pourrait être connue intuitivement. S'il s'agissait d'un concept définissable par le genre prochain et la différence spécifique, il pourrait être défini de manière exhaustive. Dans un pareil cas, tous les textes et tous les médias matérialisés à un moment ou dans un lieu où domine l'idéaltype *journalisme d'information* pourraient être subsumés dans cette classe<sup>55</sup>. Mais il n'en est pas ainsi. *Journalisme d'information* ne correspond pas non plus à une période quelconque, arbitrairement délimitée et ainsi désignée pour des raisons de commodité. C'est plutôt une durée dominée par un ensemble<sup>56</sup> de normes, conventions, genres, idéaux, types de référents, etc. dont l'apparition, la diffusion, la généralisation, la diversification, le déclin et la disparition peuvent être retracés. En somme, le *journalisme d'information* n'est pas d'abord et exclusivement un type, une classe ou une période, mais un système aux propriétés structurelles uniques, enraciné dans un lieu et un temps, et qui ne peut en être déplacé : autrement dit, un ensemble de systèmes de relations (*sr*) dont la configuration découle de règles, normes, rôles, fonctions, etc. (des structures en somme), dont l'organisation caractérise de manière typique et exclusive chaque système (*SR*). La vérification de l'existence de systèmes conformes aux idéaltypes décrits dans notre modèle<sup>57</sup> ne peut donc être le résultat d'une déduction logique, pas plus que l'appartenance d'un média à une période quelconque, par exemple le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, ne permet de conclure qu'il satisfait au profil de l'idéaltype réputé dominant à l'époque, en l'occurrence le journalisme d'information. Un article ou un journal ne sont pas des instances d'un type de journalisme, mais des éléments qui pris avec d'autres éléments de même nature permettent d'en construire le concept, *a posteriori* et inductivement. Ce qui existe, donc, ce n'est pas le paradigme en tant que concept, mais les règles et autres éléments structurels qui permettent d'élaborer ce concept.

---

<sup>55</sup> Pour éviter toute confusion sur la portée empirique de ces concepts (*journalisme d'information* ou les autres types de journalisme), nous insistons sur la nature de la méthode des idéaltypes appliquée à des phénomènes historiques. « Pour élaborer l'idéaltype [d'un] phénomène, il convient, à partir d'un point de vue donné, de sélectionner par la pensée, en les accentuant, un certain nombre de traits singuliers qui doivent constituer un tableau cohérent. Il en résulte deux caractéristiques essentielles de l'idéaltype. La première est que l'idéaltype ne s'identifie jamais à la réalité. Sa valeur heuristique tient au contraire au fait qu'il constitue une représentation idéelle, une rationalisation utopique. On peut ainsi systématiser la réalité empirique par la mesure de l'écart qui la sépare de cette construction. La seconde est qu'il ne saurait exister un seul idéaltype d'une individualité historique. Partant d'un autre rapport aux valeurs, donc d'un autre questionnement, un chercheur proposera un autre idéaltype. Le seul critère est celui de l'opérationalité. » (*Dictionnaire de sociologie*. Paris : Le Robert, Seuil, 1999. P. 550).

<sup>56</sup> Il serait plus juste et plus précis de dire qu'il s'agit d'un ensemble de normes ayant une durée.

<sup>57</sup> CHARRON, Jean et DE BONVILLE, Jean. « Le paradigme du journalisme de communication ... ».



Approfondissons les implications de ces propositions dans un exemple. Un journaliste fait la collecte d'informations et rédige son article : il obéit à des règles plus ou moins strictes qui se sont constituées du fait de la pratique discursive des journalistes qui l'ont précédé dans le temps. Ces règles sont en fait une sédimentation de conduites discursives antérieures. La notion de « beat », dans le journalisme américain, est éclairante à ce sujet. Un « beat », c'est une routine faite de sujets à traiter, de sources à consulter, de vérifications à ne pas omettre, etc. Historiquement, le terme, emprunté par les journalistes américains du XIX<sup>e</sup> siècle au vocabulaire policier, désigne la ronde d'un agent de police, c'est-à-dire le secteur, l'itinéraire à parcourir. De même, à l'origine, le reporter général devait couvrir quotidiennement un espace physique quelconque. Éventuellement, il en arrive à parcourir son « beat » sans se déplacer, par téléphone<sup>58</sup>. On imagine la transformation : à force de se répéter, la démarche des reporters est rapidement devenue une routine, mais cette routine n'en était une qu'en vertu de toutes les démarches semblables qui l'avaient précédée. Les règles relatives aux assignations ne sont donc concevables en tant que telles que si elles incorporent la dimension temps. Ce sont alors, pourrait-on dire, des itinéraires sédimentés à force d'avoir été parcourus.

L'histoire du journalisme, définie comme l'analyse des formes successives de journalisme et l'explication de ces mutations, consiste à retracer les changements qui entraînent le passage d'un ensemble de conventions plus ou moins institutionnalisées à un autre ensemble de même nature, mais de composition et de configuration substantiellement différentes.

Une période étant un segment chronologique auquel on prête une certaine unité, il est évident que cette unité peut être et sera généralement imparfaite. Si l'unité était parfaite, les périodes seraient des unités discrètes et se succéderaient, telles des blocs de pierre. Il n'y aurait pas de continuité ou de développement. En somme, la survivance de l'ensemble de normes précédent et l'anticipation de l'ensemble de normes suivant sont inévitables, car une période est historique précisément dans le sens où chaque événement qui y prend place est le résultat d'événements précédents et que ses effets peuvent être retracés dans le futur. La décision à prendre sur le caractère plus ou moins dominant de tel ou tel ensemble de normes à tel ou tel moment relève du jugement du chercheur. Il doit décider quelles pratiques discursives sont originales, c'est-à-dire marquent une rupture avec la tradition, et quelles pratiques se conforment aux conventions acceptées par la majorité, *in situ*<sup>59</sup>.

Le temps, y compris le temps long, celui du changement, n'a pas toujours la même valeur. Il peut, comme le veut le cliché, s'accélérer lorsque certaines conditions techniques ou sociales s'y prêtent. Mais, de manière plus générale, chaque moment socio-historique est unique. C'est pourquoi il ne suffit pas d'introduire dans l'étude du système social ou d'un de ses sous-systèmes la dimension temps *in abstracto*. Il faut surtout tenir compte des caractéristiques particulières de chaque séquence temporelle étudiée.

---

<sup>58</sup> Dans *Making a newspaper*, paru au début du XX<sup>e</sup> siècle, John L. Given parle du *beat* de l'agent de police comme la base du plus vaste réseau de collecte d'information d'une grande ville américaine comme New York. Dans un chapitre intitulé « The police as newsgatherers », il écrit : « Police Headquarters is the great news center of the city » (p. 78).

<sup>59</sup> Nous passons rapidement ici sur la question, mais il faudrait insister plus longuement sur le fait que l'identification des formes de journalisme et leur périodisation sont des opérations intellectuelles assumées par le chercheur. C'est lui qui assigne un concept et le terme correspondant à un ensemble « structuré », « systématique », de comportements (une *configuration*), c'est lui qui décide, à partir de critères qu'il doit être en mesure d'énoncer, à partir de quel moment et jusqu'à quel moment une configuration particulière d'un système s'apparente suffisamment, dans sa composition, au modèle préétabli (par exemple l'idéaltype du *journalisme d'information*) pour qu'il soit justifié de caractériser, par métonymie, cette *période* donnée au moyen du concept théorique en question.

Illustrons les implications de cette proposition générale du point de vue de l'explication scientifique. Les conventions qui règlent l'organisation et la production de textes journalistiques correspondent, dans le public, à des attentes cognitives précises : celui-ci interprète et « reconstruit » le texte, il en actualise la signification dans l'acte de lecture. Ce fait a des implications du point de vue de l'évolution des règles journalistiques. Celles-ci ne doivent pas seulement être conçues comme des conventions entre journalistes, mais aussi entre ces derniers et leur public. Ces conventions peuvent être changées à condition que le public l'accepte et au rythme où il accepte qu'elles le soient. (S'il n'accepte pas, il se tourne vers un autre média ou un concurrent de la même famille (espèce) médiatique. D'où la réticence des journalistes et des médias à l'égard d'innovations mal reçues.) Le public est d'autant plus susceptible d'accepter un changement dans les conventions journalistiques et médiatiques que son environnement socioculturel est changeant et qu'il perçoit le changement comme allant de soi. La catégorie de lecteurs et le type d'autres « consommations » culturelles auxquelles ses membres sont habitués sont des éléments qui entrent en considération dans la façon dont les changements sont reçus. Par exemple, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, une proportion importante des lecteurs du journal d'opinion appartiennent à l'élite socioculturelle : ils lisent des livres, vont au théâtre, discutent de sujets abstraits, etc. Ils sont donc réfractaires à des modifications dans les conventions journalistiques qui impliquent un abaissement de registre. À cette époque, le public de la presse quotidienne s'élargit, et la proportion de lecteurs provenant des « classes populaires » s'accroît sensiblement. Ce nouveau public, qui n'est pas déjà habitué aux conventions du journal d'opinion, lesquelles de toute façon l'auraient rebuté, ce nouveau public, donc, est plus réceptif à un nouveau type de contenu, il accepte plus facilement que le public traditionnel les nouvelles conventions journalistiques. Il faut donc faire l'hypothèse que le nouveau public populaire de la presse de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle n'est pas seulement la conséquence d'un changement du journalisme, mais aussi la cause. Ou plus précisément qu'un mouvement dialectique unit les deux phénomènes. Cet exemple montre que toutes les étapes d'un processus ne sont pas identiques, du point de vue de la propension au changement et de sa rapidité : chaque temps présente, du fait de la configuration sans cesse différente du système, des propriétés uniques.

En règle générale, le changement n'est pas recherché pour lui-même. Les facteurs de changement apparaissent *en tant que tels* objectivement et *a posteriori*. On peut émettre une réserve à ce sujet pour ce qui concerne la société contemporaine ; en effet, le changement y semble valorisé, voulu et recherché pour lui-même notamment sous l'influence de la dynamique capitaliste. Cela confirme la nécessité de considérer chaque temps comme unique.

L'attitude des acteurs à l'égard du changement se situe entre deux pôles opposés : l'innovation et le conformisme. La position de l'acteur dans le système et son attitude à l'égard des règles influent sur le comportement adopté. Le conformisme caractérise l'activité de deux catégories d'acteurs : ceux pour qui les propriétés structurelles du système, par exemple les règles de la pratique discursive, apparaissent comme des contraintes auxquelles il faut se plier et ceux qui trouvent un avantage dans le conformisme. L'activité de ces acteurs est marquée par la soumission, variable mais relativement grande, aux règles. L'innovation caractérise l'activité de deux autres catégories d'acteurs : ceux qui interprètent les propriétés du système comme des moyens pour se distinguer par leur activité et ceux pour qui l'innovation est avantageuse ou encore qui n'ont rien à perdre à opter pour cette solution. Ils recherchent donc les possibilités nouvelles offertes par le système et, ce faisant, ils contribuent sans le chercher à la mise en place de nouvelles contraintes. La formule originale de l'innovateur devient recette gagnante pour les premiers imitateurs, puis s'institutionnalise pour ensuite se dégrader en clichés. Le système social se reconfigure sans cesse et demeure constamment à la fois obstacle à l'action des acteurs et instrument de leur activité. En journalisme, l'entrevue et le reportage, la radio et la télévision, la caméra portable et le « direct », Internet et le multimédia, etc. sont (ou ont été) des techniques innovatrices, à la fois libération par rapport aux contraintes des techniques antérieures et nouvelles contraintes.

## L'espace du système médiatique

Bien que moins présente dans la pensée sociologique que la dimension *temps*, la dimension *espace* n'en est pas pour autant absente. Elle y apparaît souvent, cependant, sous la forme de métaphores d'une utilité limitée. Par exemple, le village global de McLuhan évoque sans doute le télescopage de l'espace, mais le contenu théorique de l'expression demeure ténu. La notion de champ élaborée par Pierre Bourdieu présente plus d'intérêt sur le plan théorique. Toutefois, elle ne répond que partiellement à nos besoins, puisque l'*espace* connoté par cette notion est abstrait, sans morphologie, étendue ou limites propres autres que celles que lui imposent les acteurs qui le forment<sup>60</sup>. Il faut au contraire chercher à ne pas vider notre concept d'*espace* de ses dénnotations habituelles tout en y introduisant les modalités théoriques pertinentes à notre propos.

L'espace des systèmes sociaux est une construction sociale. C'est, à la base, l'espace physique du sens commun, occupé par des systèmes sociaux ou séparant les systèmes (ou sous-systèmes) sociaux les uns des autres. C'est un espace physique dont l'étendue varie en fonction des réseaux de transport et de communication qui le parcourent ; ainsi le monde est plus petit aujourd'hui qu'au temps de Christophe Colomb. Enfin, dans cet espace physique, la distance n'est pas la même pour tous : elle dépend de la position des acteurs dans le système social. L'Europe et l'Amérique sont moins éloignées l'une de l'autre pour le PDG de Microsoft que pour le clochard de New York ; Paris est plus proche de Montpellier que Montpellier ne l'est de Paris. Les quotidiens de Montréal sont lus à Québec, mais la réciproque est moins probable. En somme, la distance est relationnelle.

Mais pour que la notion d'espace satisfasse à tous nos besoins théoriques, il est nécessaire de faire un pas de plus dans l'abstraction. Il faut construire la notion d'un espace spécifiquement social. Tout système social, avons-nous dit, se construit par et autour d'un ensemble de structures qui contraignent et rendent possible l'activité des acteurs. Dans un système particulier, compte tenu des institutions sociales, des techniques, de la variété des acteurs, de la densité de ces derniers dans l'espace physique, etc., un certain nombre de types de conduites sont possibles, tandis que d'autres sont interdites, voire inconcevables (au sens propre du terme). Bien plus, le nombre d'actions conformes aux types de conduites autorisés dans le système est limité par les propriétés physiques de l'espace et le nombre d'acteurs qui l'occupent. Les conditions d'occupation du sol, par exemple, sont différentes en régime féodal et en régime de libre propriété, dans un pays sous-peuplé et surpeuplé. L'espace social doit donc être conçu comme 1) un espace physique 2) investi d'institutions sociales 3) en vertu desquelles sont possibles un nombre limité de types de conduites et 4) un nombre limité d'actions de chacun de ces types de conduites. Cet espace social est celui dans lequel prennent place les conduites des acteurs et agents sociaux. L'expression *marge de manoeuvre* y acquiert un sens particulier et concret : elle est alors fonction du nombre d'acteurs et de conduites concurrentes permises par le système dans l'espace social en question.

Une telle définition de la notion d'*espace* se rapproche du concept de milieu. Un milieu abrite une population et lui fournit des ressources. Il est favorable aussi longtemps que les ressources excèdent les besoins de la population. Le même rapport vaut pour la liberté des individus dans le milieu : celle-ci diminue au fur et à mesure que l'augmentation de la population entraîne un épuisement des ressources. Le terme *ressources* ne doit pas être entendu ici dans un sens exclusivement économique. S'il s'agit du système médiatique, par exemple, les ressources se composent évidemment de la contribution financière

---

<sup>60</sup> On pourrait faire la même observation à propos de *sphère publique* ou d'*espace public*, dans la perspective habermassienne. Dans les deux cas (champ, sphère ou espace), les termes sont devenus ou en sont en passe de devenir des clichés, en tant que tels privés de contenu théorique.

du public, des revenus publicitaires, etc., mais comprennent aussi des ressources intangibles comme l'information (nombre et accessibilité des sources d'information, rapidité de la circulation des informations, etc.). De plus, la notion de ressources embrasse les conduites, les stratégies, les types d'actions que le système offre aux acteurs. En ce sens, un journaliste dispose dans son activité discursive *in situ* (c'est-à-dire compte tenu de l'état du système et de l'espace social dans lequel il prend place) de ressources limitées en quantité et en qualité. Les acteurs individuels mettent à profit ces ressources dans des *sr* élémentaires (journaliste-sources d'information) ; les acteurs collectifs (journal, média, etc.) font de même dans des *SR* plus complexes comme le marché médiatique<sup>61</sup>.

Dans cette perspective, le système médiatique se présente non seulement comme un ensemble de sous-systèmes (*sr*) en relation entre eux, mais aussi comme une population d'organisations occupant un espace social. Pris individuellement (journaux, quotidiens ou hebdomadaires, magazines, revues, stations de radio et de télévision, etc.), les médias forment une population bigarrée dont la taille et la santé (exprimée notamment en taux de natalité, de mortalité, et de mortinatalité, la longévité des entreprises, etc.) dépendent de l'équilibre plus ou moins avantageux entre les besoins des individus et les ressources, financières et informationnelles, offertes par le milieu.

Il est raisonnable de penser, comme le suggère George Zipf, que les acteurs sociaux agissent en vertu du principe du moindre effort<sup>62</sup>. En conséquence, un acteur choisira d'emblée des conduites qui, *in situ*, lui paraissent présenter l'équilibre le plus favorable du point de vue des ressources à investir et du but à atteindre. Ainsi, si l'on considère l'activité discursive des journalistes, le conformisme apparaît normalement la conduite la plus « économique » dans un espace social peu dense en conduites de cet ordre. En revanche, si l'espace social est saturé de ce type de conduites, le conformisme, bien qu'il n'implique pas plus d'effort, risque de ne pas permettre d'atteindre l'objectif poursuivi. Dans ce cas, l'innovation peut s'avérer préférable, même si elle exige plus d'effort à court terme. Cela vaut pour le gestionnaire de média aussi bien que pour le journaliste. Si la rentabilité du capital peut être atteinte par une stratégie conformiste, pourquoi courir le risque de l'innovation ? En revanche, si le marché compte trop de concurrents, l'innovation peut devenir une solution appropriée. La capacité d'innover implique évidemment de disposer des ressources pour le faire.

Dans le domaine économique, le terme de concurrence exprime ce que nous entendons par densité des conduites dans l'espace social. La concurrence atteint sa densité limite lorsque le nombre d'acteurs ou d'actions dans un marché donné, compte tenu des propriétés structurelles du système économique (état des techniques et des institutions économiques notamment), ne peut être dépassé sans modifier ces propriétés (par l'innovation technique, par des changements dans les institutions, etc.). Dans les autres domaines d'activité, y compris le journalisme, le même terme, *concurrence*, peut être utilisé pour exprimer ce rapport entre *types et nombre de conduites actualisées dans un espace social donné* ET *types et nombre de conduites autorisées par les propriétés structurelles des systèmes présents dans cet espace social*.

À des intervalles plus ou moins rapprochés, il arrive que la pratique des acteurs se heurte aux *limites* de

---

<sup>61</sup> Évidemment, il s'agit d'une perspective analytique, puisque dans la réalité empirique, les acteurs collectifs n'agissent pas à proprement parler. Ce qui apparaît comme l'action de ces acteurs collectifs n'est que l'effet émergent de l'action des acteurs individuels comme nous l'avons dit plus haut.

<sup>62</sup> ZIPF, George. *Human behavior and the principle of least effort: an introduction to human ecology*. Cambridge, Mass. : Addison-Wesley Press, 1949. L'effort est l'activité requise à plus ou moins long terme pour atteindre les objectifs visés par l'acteur. Il est évalué subjectivement par l'acteur en fonction des informations dont il dispose. Malgré ce que peut suggérer cette brève évocation de la théorie de Zipf, celle-ci ne saurait être assimilée à l'individualisme méthodologique. Au contraire, Zipf cherche à définir le principe de rationalité des acteurs par les propriétés du milieu.

l'espace social. Lorsque ces limites sont atteintes, c'est-à-dire lorsque le système ne permet pas un nombre plus grand de conduites individuelles parmi les types de conduites autorisés, les propriétés structurelles du système ou des sous-systèmes ainsi saturés doivent être modifiées ou, en d'autres termes, des types nouveaux de conduites doivent être adoptés. C'est le cas, dans le domaine économique, lorsque les techniques disponibles ne permettent pas de répondre à la demande, ou dans le domaine politique lorsque les règles du régime interdisent des conduites perçues comme légitimes par certains acteurs. Si les blocages se généralisent et s'étendent à l'ensemble des domaines d'activité (économique, politique, etc.), les frontières de l'espace social éclatent, et une nouvelle configuration de l'espace social, aux limites plus larges, est mise en place<sup>63</sup>. Pareille transformation se produit, par exemple, au XIX<sup>e</sup> siècle, lorsqu'une société agraire et rurale est remplacée par une société industrielle et urbaine. C'est l'ensemble de l'espace social qui est alors en mutation : régime démographique, techniques de production (mécanisation, machine à vapeur puis électricité), encadrement juridique de l'activité économique (société par actions, syndicalisation), système politique (démocratie parlementaire à suffrage universel), normes sociales (libéralisme, pluralisme, individualisme), médias (télégraphe, presse d'information), etc. Au terme du processus, l'espace social s'est considérablement élargi. Les contraintes n'ont pas été abolies pour autant : si certaines ont disparu, de nouvelles les ont remplacées, d'autres ont changé, se sont affaiblies ou se sont renforcées<sup>64</sup>.

Dans de pareils contextes, la notion d'espace est étroitement associée à la notion de temps, puisque si l'espace physique change très lentement, l'espace social qui s'y construit, lui, est en constante évolution.

Ce concept d'espace social<sup>65</sup> est particulièrement pertinent à l'étude du type de systèmes auquel appartiennent les médias. On peut classer les systèmes de relations en deux grandes classes du point de vue des facteurs d'évolution de leurs propriétés structurelles. Les systèmes de la première classe présenteraient une structure endogène, c'est-à-dire que les propriétés structurelles des systèmes de ce type constitueraient un ajustement constant aux conditions prévalant surtout à l'intérieur du système. Les systèmes appartenant à la seconde classe présenteraient une structure exogène, c'est-à-dire que leurs propriétés structurelles découleraient plutôt des conditions prévalant à l'extérieur du système. Le système et les sous-systèmes économiques appartiendraient à la première classe de systèmes. Ainsi, dans l'économie contemporaine, c'est la loi du rendement capitaliste qui règle le fonctionnement du système et induit des changements dans son organisation structurelle. Le système juridique et le système politique,

---

<sup>63</sup> En revanche, si une innovation arrive avant son heure, c'est-à-dire dans un milieu où elle ne présente pas d'avantages perceptibles en contrepartie des coûts impliqués, elle n'entraîne pas d'imitation immédiate. L'imitation pourra survenir après un délai plus ou moins long — le temps que le système évolue vers des conditions qui fassent paraître l'innovation « rentable » — ou ne jamais survenir — l'innovation ne sera jugée congruente avec aucun des états subséquents du système.

<sup>64</sup> On peut sans doute penser que l'actuel processus de mondialisation de l'activité économique, d'affaiblissement de l'État, d'information interactive et quasi-simultanée sont les indices d'une transformation d'une ampleur comparable.

<sup>65</sup> Henri Lefebvre aborde le concept d'*espace social* et plus spécifiquement d'*espace de la pratique sociale* (*La production de l'espace*. Paris : Anthropos, 1986. P. 19). Il donne au concept une extension très large : l'expression désigne aussi bien l'espace des phénomènes sensibles que celui des rapports de production (organisation du travail) et des rapports sociaux de reproduction (rapports bio-physiologiques entre sexes, âges, etc.), de l'imaginaire, des symboles ou des utopies. Cet espace fait l'objet d'une construction sociale dont Lefebvre cherche à rendre compte dans plusieurs de ses dimensions. En ce qui nous concerne, nous nous concentrons sur un nombre limité de ces dimensions. En ce sens, le concept présente plus d'analogie avec le concept de *domain of self-steering* que l'on retrouve chez A.Y. Ahmavaara (« Cybernetics as the foundational science of action ». *Cybernetica*. Vol. 18 (1975). P. 171-200) et dont Kauko Pietilä fait une composante importante de sa théorie du journalisme (*Formation of the newspaper : a theory*. Tampere : Tampereen Y Liopisto, University of Tampere, 1980). L'idée est aussi présente chez Marx : « Jamais une société n'expire avant que soient développées toutes les forces productives qu'elle est assez large pour contenir ; jamais des rapports supérieurs de production ne se mettent en place, avant que les conditions matérielles de leur existence ne soient écloses dans le sein même de la vieille société » (*Introduction générale à la critique de l'économie politique*, dans MARX, Karl. *Oeuvres : Economie I*. Paris : La Pléiade, 1977. P. 273).

plus particulièrement les sous-systèmes gouvernemental et parlementaire, appartiennent à la seconde classe de systèmes : le fonctionnement de ces systèmes n'entraîne pas *ipso facto* de modification importante dans leurs conditions de fonctionnement ; leur configuration est donc beaucoup plus stable. Leur évolution découle plus des changements dans leur environnement que de modifications dans leurs conditions internes. Ainsi, la démocratisation progressive du Parlement britannique doit plus à des changements dans l'économie et dans l'organisation des classes sociales qu'au jeu des partis politiques, qui n'est, en somme, qu'une variable intermédiaire. Cette dichotomie ne crée évidemment pas deux classes absolument étanches de systèmes, puisque les systèmes de type endogène subissent eux aussi des influences extérieures (par exemple, une législation plus ou moins abondante peut encadrer l'activité économique), tandis que les systèmes de type exogène sont eux aussi soumis à des pressions internes<sup>66</sup>. Toutefois, ces nuances nous apparaissent secondaires du point de vue de l'utilité générale de la dichotomie. Celle-ci permet de distinguer des (sous-) systèmes en extension continue dans le système social, comme le système économique, et des systèmes plus stables comme le système politique. On peut avancer que le système médiatique, qui appartient à la première classe de systèmes, est animé par un processus d'expansion, processus déterminé principalement par les conditions des agents et des acteurs à l'intérieur du système. Certains systèmes en expansion sont susceptibles d'occuper dans l'espace social une place de plus en plus grande, tandis que, proportionnellement, la place d'autres systèmes stables diminuerait. Cette caractéristique est lourde d'implications sur les plans méthodologique et théorique<sup>67</sup>.

En passant de sous-systèmes concrets, dans lesquels des individus s'engagent dans des relations faiblement institutionnalisées, à des systèmes plus généraux, plus institutionnalisés, on aborde des systèmes dont les propriétés structurelles présentent une plus grande extension spatiotemporelle<sup>68</sup>. Un entrepreneur de presse peut assez facilement bouleverser l'organigramme de son journal, remplacer le personnel de direction, réorienter la politique rédactionnelle, etc. Son action peut avoir un effet plus ou moins immédiat sur le marché médiatique local, mais il est peu probable que cela ait quelque influence

---

<sup>66</sup> On peut désigner ces deux classes autrement : les premiers sont des systèmes « clos », dont le fonctionnement, moins sensible à l'environnement, dépend de règles internes et dont les prototypes sont des machines ou des organismes vivants ; la seconde classe comprend des systèmes « écologiques », dont le fonctionnement implique des relations constantes avec leur environnement et dont les changements découlent principalement de modifications dans cet environnement (TEUNE, Henry et MLINAR, Zdravko. *The developmental logic of social systems*. Beverly Hills : Sage, 1978. P. 27-28).

<sup>67</sup> On aurait là une hypothèse susceptible d'expliquer l'inversion qu'a connue le rapport journaliste-politique depuis près d'un siècle. Le politicien agit dans un système caractérisé par une expansion plutôt faible. Certes, l'État exerce des responsabilités beaucoup plus grandes aujourd'hui qu'il y a un ou deux siècles. Cependant, durant la même période, le système économique a connu une expansion infiniment plus grande, de sorte que même s'il a longtemps été possible, du point de vue du sens commun, de considérer que le politique régule l'économique, aujourd'hui le contraire relève de l'évidence. Or, dans les médias de masse contemporains, le journalisme gravite dans l'orbite du système économique. Le journaliste profite donc de la prépondérance de l'économique, tandis que le politicien souffre du recul relatif du politique. Le statut de chaque catégorie d'acteurs s'en trouve donc modifié.

<sup>68</sup> Cette distinction renvoie aux concepts d'*intégration sociale* et d'*intégration systémique* avancés par David Lockwood (« Social integration and system integration ». In ZOLLSCHAN, George Z. et HIRSCH, W. *Exploration in social change* (London : Routledge, 1964. P. 244-257) et repris par A. Giddens dans *La constitution de la société*. Le concept d'*intégration sociale* désigne les modes d'interaction par lesquels un individu s'insère dans son environnement immédiat ; il s'agit généralement d'interactions personnelles, souvent en situation de co-présence. Le concept d'*intégration systémique*, par ailleurs, renvoie aux modalités par lesquels un individu ou un groupe s'insèrent dans un environnement très large ; dans ce cas, l'individu agit en l'absence des systèmes dans lesquels ils s'intègre. Ainsi, les rapports à l'intérieur de la salle de rédaction renvoient au concept d'*intégration sociale*, tandis que les rapports du gestionnaire de média avec ses concurrents à l'échelle mondiale concernent le second concept. Ces concepts présentent un intérêt d'un point de vue synchronique, mais encore plus d'un point de vue diachronique, puisqu'ils permettent de caractériser les sociétés. Ainsi le fonctionnement des sociétés anciennes reposait essentiellement sur l'intégration sociale et dépendaient peu de l'intégration systémique. Il en va tout autrement aujourd'hui : toute décision politique ou économique à quelque endroit de la planète est susceptible d'avoir des effets à l'antipode.

sur l'organisation capitaliste de l'économie. Il faut donc, généralement, plus de temps pour que des transformations affectant des systèmes spatiotemporellement étendus se réalisent et, sur le plan analytique et méthodologique, leur perception requiert un découpage spatiotemporel conséquent.

La notion d'espace social ainsi définie est d'application universelle : elle permet d'expliquer, par exemple, les migrations européennes vers l'Amérique au XIX<sup>e</sup> siècle, le passage du capitalisme commercial au capitalisme industriel, le phénomène actuel de « mondialisation » de l'économie. Elle est aussi essentielle à la compréhension des mutations du journalisme. Dans l'espace social caractérisé par une configuration particulière de propriétés structurelles, le gestionnaire de média et le journaliste disposent d'un éventail limité de possibilités ou de ressources, qu'ils exploitent, si notre postulat est valide, conformément au principe du moindre effort, et à l'intérieur de la marge de manoeuvre qui découle du nombre d'acteurs et de conduites dans le système. Par exemple, les possibilités d'action d'un éditeur bas-canadien vers 1830 sont délimitées par les contraintes d'une économie coloniale en régime protectionniste, par des normes de conduite et un cadre juridique d'origine britannique, par un régime politique de type parlementaire encore relativement autocratique, par des techniques archaïques de collecte et de transmission des nouvelles, par une libre circulation de l'information assortie d'un contrôle gouvernemental serré. Ces propriétés structurelles caractérisent un système lui-même ancré dans un espace physique et social particulier : les caractéristiques démographiques de la population, sa distribution et son accessibilité, le nombre de journaux concurrents, leur position en politique coloniale et leur attitude à l'égard des différents groupes de pression, lesquels sont sources d'influence, d'information et de financement, la quantité de ressources de toute nature disponibles dans le système, les pratiques discursives autorisées et déjà appliquées par les acteurs en présence, tout cela contribue à déterminer la marge de manoeuvre des éditeurs et des rédacteurs et à expliquer leurs choix, *in situ*.

## L'espace-temps des médias

Toutes les activités sociales prennent place à l'intérieur de coordonnées spatio-temporelles, qu'elles aménagent, en retour, en fonction de leurs finalités et de leur modalités respectives. L'espace-temps de l'Église « universelle », avec son dogme immuable et son année liturgique, diffère de celui de l'École « républicaine » ; l'espace-temps du travailleur en usine n'est pas celui de l'agriculteur ; etc. L'expérience humaine est généralement circonscrite par le cadre des activités domestiques ou professionnelles et limitée à la temporalité de la vie quotidienne. Toutefois, il arrive souvent qu'elle occupe un espace considérable, comme la campagne de Russie de Napoléon, les migrations des « boat people » asiatiques, le voyage vers la Lune des astronautes américains, ou qu'elle acquière sa véritable signification dans une durée plus longue, comme la crise des années trente, la Révolution française, la Guerre de Cent Ans, etc. Évidemment, chacun de ces événements peut être découpé en segments de plus faible amplitude sur les coordonnées spatio-temporelles, comme la marche de Neil Armstrong sur la Lune, le krach boursier du 24 octobre 1929 ou la décapitation de Louis XVI.

Les différents médias, de l'écriture à Internet, sont autant de manières de vaincre l'espace-temps, autant de moyens de socialiser cet espace-temps. Quels que soient la durée et l'éloignement de l'événement, les médias transforment l'espace-temps social et le compriment en un espace-temps qui est le leur et qui correspond à leur propre périodicité. Le *temps de l'événement*, quel qu'il soit, devient alors *temps médiatique*, c'est-à-dire *temps du récit* ou *temps de lecture* du récit de l'événement. Quant à l'espace de l'expérience sociale, si grand et si varié soit-il, il est somme toute annihilé : seul subsiste un *espace médiatique* de *production* et de *lecture* du récit. Traditionnellement, en effet, les médias n'ont retenu de l'espace de l'événement que le lieu du récit (« Des voyageurs qui arrivent de New York nous apprennent... » ; « Saint-Hyacinthe, Monsieur le Rédacteur, ... » ; etc.) ; progressivement, ils ont cherché à s'approprier ce lieu (« Washington (AP) – », « De notre correspondant à Ottawa ») de sorte que de nos jours le cas du vidéogramme amateur de l'agression d'un jeune noir américain par des

policiers constitue, dans le journal télévisé, une exception tout à fait singulière ou, à l'opposé, spécifie un genre nouveau (la « télévision-réalité »). Dans l'*espace-temps médiatique* se trouvent donc comprimées une multitude de coordonnées spatio-temporelles plus ou moins amples (c'est-à-dire éloignées et étendues) : pollution du Saint-Laurent au cours des vingt dernières années, rencontre de représentants des régions à Québec le 14 novembre 2002, acceptation par le gouvernement irakien de la résolution 1441 de l'ONU, naufrage d'un pétrolier au large des côtes espagnoles, etc. En forçant à peine les concepts, on pourrait dire que la représentation médiatique consiste à transformer en temps (temps de narration et de lecture) une expérience doublement déterminée par un temps ET un espace sociaux.

Les médias reproduisent donc, à leur niveau et de manière spécifique, le phénomène de *convergence spatio-temporelle*<sup>69</sup>, caractéristique des sociétés modernes selon Anthony Giddens. On pourrait même dire que c'est le propre des médias de concaténer les deux dimensions de l'expérience humaine en un même temps de lecture. Ainsi, dans une société donnée, plus la convergence spatio-temporelle est grande, plus le délai de transmission de l'information<sup>70</sup> est réduit : on transmet aujourd'hui les événements en direct, alors que les gazettes du XVII<sup>e</sup> siècle publiaient souvent des nouvelles vieilles de plusieurs mois.

La transformation de l'espace-temps social a entraîné une redéfinition de l'espace-temps représenté dans le contenu des médias. À long terme, ces transformations en viennent à affecter l'*empan chronologique*<sup>71</sup> des médias et la définition même du référent journalistique<sup>72</sup>. Le processus est complexe et se déploie sous plusieurs dimensions de l'activité sociale et du fonctionnement des médias.

Premièrement, la convergence spatio-temporelle de plus en plus grande dans l'ensemble de la société influe sur la périodicité des médias. Celle-ci se resserre, en apparence, pour rendre compte d'événements qui leur parviennent en plus grand nombre et plus rapidement ; mais ce resserrement répond sans doute surtout à l'accroissement et à l'accélération de la demande publicitaire découlant de l'intensification de l'activité commerciale, elle-même favorisée par la compression de l'espace-temps. Depuis leur apparition, les médias sont ainsi passés d'une communication *discrète*, c'est-à-dire espacée dans le temps, renvoyant à des référents eux aussi éloignés dans le temps, à une communication de plus en plus resserrée, voire continue, dont les référents sont de plus en plus proches dans le temps jusqu'à la simultanéité du direct.

Deuxièmement, ce passage du *discret* au *continu* a eu pour effet un recentrage progressif sur des référents journalistiques exclusivement événementiels et individuels. Dans des médias caractérisés par une périodicité forte, voire par la communication continue, la rotation accélérée des contenus suppose que les référents puissent être renouvelés rapidement tout en conservant le minimum d'originalité qui

---

<sup>69</sup> À la suite de D. G. Janelle (« Spatial reorganization : a model and concept ». *Annals of the Association of American geographers*. Vol. 59 (1969). P. 348-364), Giddens désigne ainsi « le « raccourcissement » de la distance en fonction du temps nécessaire pour se déplacer entre différents points » (GIDDENS, A. *La constitution de la société*. P. 167). Cette convergence est évidemment conditionnée par les techniques de transport et de communication disponibles.

<sup>70</sup> Délai, maximal, moyen ou modal, entre une occurrence quelconque et sa représentation dans les médias.

<sup>71</sup> Nous pourrions définir cet *empan chronologique*, pour un type de média, comme l'intervalle (maximal, moyen ou modal) entre les éléments d'information les moins récents et les plus récents, y compris éventuellement des éléments appartenant au futur, représentés par le média.

<sup>72</sup> Nous désignons ainsi (*réfèrent journalistique*) tout ce dont le journaliste parle ou est susceptible de parler. Dans le passage suivant, nous utilisons à escient le terme *réfèrent* plutôt que celui d'*événement*, parce que l'événement constitue une catégorie spécifique de référents. Le processus que nous décrivons ici porte précisément sur l'importance croissante de cette catégorie spécifique parmi l'ensemble des référents journalistiques possibles.



justifie la fonction du média : l'événement centré sur l'individu répond parfaitement à ce critère. L'irruption de l'événement comme objet de préoccupation quasi exclusif du journalisme, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, répond donc aux transformations de l'espace-temps social<sup>73</sup>. Cette définition du référent s'est imposée d'autant plus facilement que l'attention portée à l'événementiel et à l'individuel satisfait aussi les préoccupations de rentabilité de l'entreprise dans la mesure où ils lui attirent un public plus grand<sup>74</sup>.

Enfin, au fur et à mesure que l'événement s'impose comme le référent journalistique par excellence, les coordonnées d'espace et de temps deviennent elles-mêmes des topiques essentiels au texte journalistique. Dès lors, la pertinence d'un référent s'établit d'abord à partir des topiques de temps et de lieu. Cette homogénéisation du contenu autour de *l'ici-maintenant*, caractéristique du journalisme d'information, diffère de la situation de la presse du XVIII<sup>e</sup> siècle dont les référents sont très hétérogènes du point de vue des coordonnées spatio-temporelles d'où ils proviennent<sup>75</sup>. L'effet de la convergence spatio-temporelle et de la réduction de l'empan chronologique des médias n'est toutefois pas linéaire et constant. Ainsi, dans les années 1990, la généralisation et la banalisation de l'information en direct et en continu posent de nouvelles conditions à la production du discours journalistique. Comme, en apparence, le public accède à l'événement directement, sans leur entremise, les journalistes sont amenés à adopter, sur le plan discursif, une stratégie de distinction par rapport au reportage proprement dit. La valorisation de leur discours et de leur rôle passe dès lors par une mise à distance des occurrences au moyen du commentaire et de l'analyse.

Une dialectique en apparence inextricable unit donc les deux groupes de phénomènes, compression de l'espace-temps social et de l'espace-temps médiatique. Prenons l'exemple de ce qu'il est convenu d'appeler la société de consommation. Sa mise en place suppose la circulation rapide des marchandises, de l'information sur les marchandises et du capital. Elle implique aussi la récurrence serrée et l'accessibilité universelle des messages publicitaires, que seuls permettent le journal quotidien ou, mieux, le flux télévisuel ; quant au conditionnement des besoins par l'industrie publicitaire, il n'a de sens que si l'extension des marchés met les consommateurs les plus éloignés à la portée de tout producteur. Mais ce pouvoir de persuasion de la publicité lui vient du fait que, dans la société contemporaine, les médias occupent une place centrale dans l'expérience cognitive et dans la production des représentations. Non seulement fournissent-ils à la majorité des acteurs sociaux les outils conceptuels pour penser la société, mais ils sont aussi de plus en plus autonomes dans la définition des coordonnées spatio-temporelles et ont tendance à ne retenir de l'expérience humaine que ce qui se rapproche de leur propre *espace-temps médiatique*. La société de consommation, en somme, suppose une reconfiguration de l'espace-temps, à laquelle les médias participent étroitement, notamment en réaménageant leur propre espace-temps.

## **Morphogenèse : les structures dans le temps et l'espace**

La prise en compte des dimensions temporelle et spatiale est essentielle à la compréhension de la notion de structure. Pour Giddens, avons-nous dit, les structures ne possèdent pas d'autonomie : elles sont pour aussi dire inscrites, à titre de traces mnémoniques, dans le cerveau des acteurs, qui, par leur action, les

---

<sup>73</sup> Les autres contenus qui échappent aux impératifs de l'événement visent, pour l'essentiel, à maintenir l'attention et l'intérêt du public dans une perspective de rentabilité : les différentes rubriques liées à la consommation, les chroniques « accrocheuses », etc.

<sup>74</sup> À telle enseigne que la tendance vers le référent événementiel ou individuel, à rotation rapide, serait induite, en dernière analyse, par le capitalisme commercial et industriel.

<sup>75</sup> De plus, on conçoit très bien à l'époque qu'un référent puisse intéresser les lecteurs même s'il échappe aux coordonnées spatio-temporelles du journal : d'où les textes portant sur des idées ou des principes, totalement marginaux dans le journalisme contemporain.

reproduisent et les produisent. Les structures sociales sont donc perceptibles dans la régularité et la congruence des conduites individuelles, dans l'extension à travers le temps et l'espace de conduites récursives. Cependant, certains critiques de Giddens s'opposent à cette définition de *structure*, qui leur apparaît trop « légère ». En effet, lorsqu'ils emploient ce terme dans un sens non technique, les chercheurs en sciences sociales ont tendance à inclure dans l'extension du concept des réalités « matérielles » aussi bien que mentales, peut-être sous l'influence de la vulgate marxiste, qui accorde une place de choix aux notions d'*infrastructure* et de *superstructure*<sup>76</sup>. Pour être juste, il faut reconnaître que, selon Giddens, les structures comprennent, outre les règles, inscrites dans le cerveau des acteurs, les ressources qu'ils mobilisent dans leur action. Or, si certaines de ces ressources sont abstraites, comme le pouvoir, d'autres, comme la richesse, possèdent une dimension matérielle. Pourtant, insiste Giddens, les structures, définies comme les règles et ressources, n'existeraient que dans l'esprit des acteurs et actualisées par leur action.

Nous pensons, au contraire, que la notion de structure devrait aussi s'étendre à cette partie de la réalité, créée par les acteurs, qui est extérieure à eux et qui influe sur leur action. Prenons un exemple simple, tiré d'un contexte de production discursive, celui de la littérature. Pour un écrivain, les structures s'expriment tout d'abord dans le vocabulaire et la syntaxe de sa langue, dans les genres et les modes littéraires, dans les attentes du marché littéraire telles qu'il les pressent (lesquelles attentes ne sont que la contrepartie, dans le cerveau des lecteurs et des acteurs du système de production éditoriale, de la définition de ce qu'est une oeuvre littéraire, etc.). Pour compléter la définition de cette structure spécifique, il faudrait aussi considérer les ressources en jeu. Par exemple, dans le cas d'un auteur littéraire, notamment : le nombre, la qualité et la notoriété de ses productions antérieures. Mais il y a plus. Même s'il est vrai que la littérature se définit comme l'ensemble des règles assurant la production des oeuvres dites « littéraires », il reste que, pour le sens commun, *littérature* désigne surtout un corpus d'oeuvres. Or ce corpus possède une existence indépendante des traces qu'il a laissées dans la mémoire des acteurs (lecteurs comme auteurs) : à l'évidence, il est possible de distinguer la connaissance que les acteurs possèdent du corpus littéraire (laquelle est inscrite dans leur mémoire et influe sur leur action) et le corpus proprement dit, que l'on retrouve, lui, dans les bibliothèques et qui est objectivable et commun à tous les acteurs<sup>77</sup>. Or, il nous semble que ce corpus, tout comme les traces qu'il a laissées dans l'esprit des acteurs, appartient à la structure.

Cette conception nous aide à mieux comprendre l'influence de la tradition littéraire (au sens de corpus) sur la production d'un auteur. En effet, l'oeuvre produite sera fort différente, selon que l'auteur est le fondateur de cette tradition ou qu'il n'est qu'un artisan parmi un grand nombre d'une littérature déjà ancienne. Par exemple, au XIX<sup>e</sup> siècle, le journalisme de reportage s'est implanté beaucoup plus facilement aux États-Unis, qui ne disposaient pas encore d'une longue tradition littéraire, qu'en France, où l'institution littéraire, appuyée sur une tradition multiséculaire, constituait un obstacle important à l'adoption de cette nouvelle forme de journalisme. Dans cet exemple, il est clair que la *structure* « littéraire » ne se limite pas aux traces mnémoniques régissant la création littéraire, non plus qu'à la connaissance que pourraient avoir les auteurs de leur tradition littéraire nationale, mais qu'elle inclut aussi le corpus même. C'est l'existence d'un corpus ancien et abondant d'oeuvres littéraires, associé, il est vrai, à un « habitus » littéraire lui aussi ancien, qui expliquent, peut-on faire l'hypothèse, la réticence des journalistes français à abandonner leur propre définition du journalisme pour celle du reportage américain. Pour la collectivité des rédacteurs français, l'existence d'une tradition et d'un patrimoine littéraires communs constitue un aspect déterminant : il doit être distingué de la trace, très partielle si on la compare au corpus lui-même, qu'il laisse dans la mémoire des journalistes individuels, ou même de la

---

<sup>76</sup> Il n'est pas inutile de signaler que la notion d'*infrastructure* elle-même comprend, en plus d'une dimension « matérielle », les moyens de production, une dimension « abstraite », les rapports de production.

<sup>77</sup> C'est, analogiquement, le troisième monde de Karl Popper (« Sur la théorie de l'esprit objectif », dans *La connaissance objective*. Paris : Flammarion, 1998. P. 245-293).

somme des traces laissées dans l'esprit de l'ensemble des journalistes.

De même, dans une société agraire, la pratique d'une catégorie d'acteurs individuels, les agriculteurs, se matérialise, certes, de manière réursive, dans les récoltes, mais aussi dans le paysage (déboisement, irrigation, répartition du territoire en parcelles plus ou moins fertiles selon les techniques utilisées, etc.), dans les moyens et les techniques de production (outils, organisation du travail), qui constituent autant de ressources *accumulées*. Les *infrastructures* de transport (routes, canaux, chemins de fer, etc.), comme les structures mentales de Giddens, rendent possible et contraignent l'action des individus.

Ces exemples très simples illustrent la nécessité d'inclure dans l'extension logique de la notion de *structure* cette partie de la réalité sociale créée par les acteurs qui existe en dehors de leur esprit et influe sur leur activité actuelle et future. Il peut s'agir de ressources (les outils de l'agriculteur, par exemple), mais pas nécessairement (comme dans le cas du corpus littéraire). Ainsi définie, la structure n'existe pas seulement pour un individu, mais aussi pour une collectivité d'individus. Elle influe sur l'action des acteurs en tant qu'ils forment une collectivité. Or, cette définition du concept *structure* implique nécessairement la notion de temps. Il faut du temps pour que les conduites des acteurs individuels se réifient, s'objectivent ainsi sous forme d'artefacts (route, outils, corpus littéraire, etc.), eux aussi constitutifs de la structure, puisque contraignant et rendant possible la pratique des acteurs<sup>78</sup>.

Selon la manière dont se définit le journalisme, la contribution de cette composante objective de la structure pèsera plus ou moins lourdement sur les conduites des acteurs. Elle est plus lourde dans le journalisme pratiqué par des gens de lettres, comme au XIX<sup>e</sup> siècle, que dans celui des reporters du XX<sup>e</sup> siècle. En revanche, à d'autres niveaux de pratique, le poids relatif des structures peut jouer dans le sens contraire. Par exemple, au XX<sup>e</sup> siècle, le capital accumulé dans l'entreprise de presse et les impératifs de rentabilité qui y sont associés participent à la structure en tant que sédimentation de conduites passées et, à ce titre, influent sur les conduites présentes, y compris celles des journalistes, par l'intermédiaire des conduites des gestionnaires de l'entreprise.

L'inconvénient d'une réduction de la définition de la *structure* à sa dimension individuelle, voire mentale, est particulièrement évident dans le domaine économique. En effet, on ne peut rendre compte adéquatement des effets de la structure *capital* si on l'envisage uniquement comme l'*habitus* du capitaliste. En effet, le capital, en tant que tel, possède des propriétés (émergentes) totalement indépendantes de la volonté et de l'intention des acteurs sociaux. Une de ces propriétés est, de nos jours, sa propension inhérente à l'expansion<sup>79</sup>. La structure de l'économie contemporaine (au sens de

---

<sup>78</sup> On retrouve la même idée exprimée autrement sous la plume d'un géographe qui postule l'articulation des dimensions espace-temps : « It is evident that the huge amount of situations which constitute societal life mutually regulate one another through the fact that the component people or objects which at a certain time and place cease to constitute a situation will later become components /input/ in another situation at the same or in other places. Situations are thus linked to one another in a complicated web /of paths, human and non-human/, which is not without structure. [Now if a situation is defined as a specific configuration of divisible and indivisible entities/paths,] it follows that there is an inevitable shortest time in which these entities can regroup themselves /in time and space/ into a new constellation, i.e. that there are definite *limits* to the *rate* at which different situations can *replace* one another i.e. can be generated in time » (Torsten Hägerstrand, traduit et cité par Tommy Carlstein dans « The sociology of structuration in time and space : a time-geographic assessment of Giddens theory ». *Svensk Geografisk Årsbok = The Swedish Geographical Yearbook*. Vol. 57 (1981). P. 51). La phrase entre crochets et les italiques sont de T. Carlstein.

<sup>79</sup> « Ce qui fait la spécificité historique du système social que nous appelons capitalisme, c'est que le capital a fini par y être utilisé (investi) d'une manière bien particulière. Il en est venu à être employé *dans le but premier et délibéré de son auto-expansion* (italique de l'auteur). Dans ce système, les résultats de l'accumulation passée ne devenaient du capital que dans la mesure où ils étaient réutilisés en vue d'une accumulation supplémentaire de richesse. Comme nous le verrons

règles partagées par l'ensemble des acteurs) est telle que laissé à lui-même le capital croît sans l'intervention des acteurs, du seul fait des règles préalablement établies. Non seulement le capital croît-il pour ainsi dire par inertie, mais il cherche systématiquement à maximiser sa croissance et, pour y parvenir, se déplace somme toute de lui-même vers l'environnement le plus avantageux. Aux premiers stades de son évolution historique, le capital ne pouvait se déplacer et croître sans l'intervention expresse des acteurs (rentiers, artisans, commerçants, banquiers), mais dans l'économie contemporaine c'est plutôt les acteurs qui sont soumis aux règles du capital. Un dirigeant d'entreprise médiatique, par exemple, doit impérativement créer les conditions micro-économiques (internes à l'entreprise) de croissance du capital, à défaut de quoi celui-ci migre, du fait des choix des actionnaires individuels, vers d'autres entreprises plus rentables. On pourra rétorquer à cet argumentation que nous sommes en présence d'un vaste effet émergent, dont la cause n'est que la somme des micro-décisions de tous les détenteurs de capital, il reste que lorsque tous ces petits et grands capitalistes agissent systématiquement de la même manière dans un espace qui s'étend à toute l'économie « développée » et ce depuis des décennies, voire des siècles, sans que l'on puisse imaginer comment il est possible de modifier ces règles, l'effet structurel transcende le statut d'une trace mnémonique ou d'une ressource matérielle correspondant au capital possédé. Cet effet de système est d'autant plus important, en ce qui nous concerne, qu'ils constitue sans doute un facteur essentiel à l'explication des transformations du journalisme depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les dimensions temps et espace sont donc essentielles à l'appréhension adéquate des *configurations* successives des systèmes. Plutôt que de parler ainsi de configurations qui se succèdent, il serait plus approprié d'utiliser la notion de *morphogenèse*, qui désigne les processus par lesquels se constituent ou se modifient certaines formes, états ou structures des systèmes<sup>80</sup>. Ces processus, que Buckley qualifie de « deviation-amplifying process[es] », sont implicites dans le concept de propriétés émergentes. Ils se composent d'un très grand nombre de micro-événements dont aucun ne serait capable de provoquer un changement perceptible dans le système, mais dont la succession entraîne le système de plus en plus loin de son état initial, jusqu'à une configuration différente. Pour que cette transformation advienne, il suffit que la configuration initiale comporte un ensemble de règles capables de générer en se répétant ou en se transformant les micro-événements en question<sup>81</sup>. Ces processus sont théoriquement et méthodologiquement incompréhensibles si l'on ne prend pas en compte les coordonnées spatio-temporelles.

---

ultérieurement, ce processus était sans doute complexe, et même sinueux. Mais c'est cette quête incessante et auto-entretenu d'une accumulation toujours plus grande de la part des détenteurs de capital, ainsi que les relations qu'ils étaient amenés à établir avec d'autres pour la réaliser, qui caractérisent ce que nous appelons le capitalisme » (WALLERSTEIN, Immanuel. *Le capitalisme historique*. Paris : La Découverte, 2002. P. 14).

<sup>80</sup> BUCKLEY, W. *Sociology and modern systems theory*. P. 58.

<sup>81</sup> « There is not enough information, knowledge, or decision-making power when simply summed over all the relevant individuals or groups to account for the full-blown complex organization, the metropolitan agglomeration, the body of scientific theory, or the developed religious dogma. The sociological pattern is generated by the rules (norms, laws, and values—themselves generated in a similar manner) and by the interactions among normatively and purposively oriented individuals and subgroups in an ecological setting. Full understanding and explanation can appeal, alone, neither to early history nor common human characteristics (initial conditions), nor to final structure and functions. Attention must finally be paid to the interactions generated by the rules, seen as only limiting frameworks of action ; to the new information, meanings, and revised rules generated by the interaction ; and to the more or less temporary social products that represent the current state or structure of the ongoing process » (BUCKLEY, W. *Sociology and modern systems theory*. P. 61-62). Voir aussi, pour une illustration plus détaillée de l'utilité de la notion de morphogenèse à la sociologie appliquée, les travaux de Margaret Archer, en particulier *Realist social theory : the morphogenetic approach* (Cambridge : University Press, 1995).

## CONCLUSION

La sociologie du journalisme ne manque pas de théories « locales », portant sur différents aspects de la pratique, de la sélection des nouvelles à l'influence sur le public en passant par les rapports avec les pairs. Ces théories ont au contraire proliféré, comme si les chercheurs avaient voulu établir le caractère scientifique de leur « discipline » en élaborant de modèles spécifiques à leur objet d'étude plutôt qu'en vérifiant si l'aire de validité des théories générales de la sociologie s'étendaient à ce domaine. Malgré ses avantages, cette approche n'est pas sans inconvénients : elle n'attaque de front ni les problèmes que soulève l'analyse du journalisme en tant qu'institution sociale ni les difficultés que présente l'explication des changements dans cette pratique professionnelle. La solution de ces problèmes fondamentaux exige, au contraire, le recours à des modèles d'explication généraux.

La sociologie s'est établie comme discipline scientifique sur le postulat de la régularité des formes sociales. Dès ses débuts, elle a cherché à expliquer les phénomènes sociaux par le recours à d'autres phénomènes sociaux. Elle ne s'est pas, pour autant, désintéressée de l'action individuelle, dont elle a cherché à reconstituer la logique, afin de la comprendre et de l'expliquer. Elle a établi que les phénomènes sociaux tirent leur origine de la structure totale de la société et ne peuvent être compris en tant que tels s'ils sont isolés de cet environnement. Les mêmes postulats ont guidé notre exercice. Nous posons le journalisme comme une forme sociale : plus spécifiquement une pratique sociale de nature discursive. Cette pratique discursive masque son caractère institutionnel sous la diversité apparente de ses réalisations concrètes. Comparé à d'autres *institutions*, comme l'École, la Justice ou l'Église, auxquelles le sens commun accole plus volontiers le concept, le journalisme apparaît comme un système latent, qui n'apparaît « qu'au terme d'une opération de décryptage révélant sous la banalité des conduites et des motivations sociales un sens nouveau et éclairant, qui va souvent à l'encontre du sens commun »<sup>82</sup>. Cette *opération de décryptage* ne peut être menée sans outils conceptuels adéquats. C'est à leur mise en lumière que nous avons procédé. Nous n'avons pas cherché à forger de nouveaux concepts, à élaborer de nouvelles théories, mais simplement à montrer que le journalisme n'est qu'une forme sociale spécifique, justiciable d'une analyse scientifique au moyen des mêmes méthodes, des mêmes concepts, des mêmes principes théoriques que l'ensemble des autres formes sociales.

Cette opération nous semble essentielle en ce qu'elle peut contribuer à corriger les effets pervers de l'approche scientifique dominante décrite plus haut. À terme, en effet, le recours systématique et quasi-exclusif à des théories « locales » a pour conséquences de parcelliser les phénomènes de communication, de les isoler les uns des autres à cause de la non congruence, voire de l'incompatibilité, de ces théories, et — plus grave encore — de couper, du point de vue des instruments analytiques que sont les concepts et les théories, ces phénomènes de l'ensemble des autres phénomènes sociaux dont ils dépendent fondamentalement. Certes, les théories « locales » conservent leur utilité, mais dans la mesure seulement où elles s'intègrent dans des théories sociales plus générales ou — ce qui revient au même — qu'elles permettent de réfuter ces théories. En ce qui concerne l'étude de la pratique journalistique, nous avons cherché à montrer comment des concepts théoriques comme ceux de paradigme, d'intertextualité ou d'interdiscursivité n'étaient que des applications spécifiques de notions plus générales, communes à l'ensemble de la communauté scientifique.

---

<sup>82</sup> MENGET, P. « Fonction et fonctionnalisme ». *Encyclopaedia Universalis*. 1968, vol. 7. P. 102.

Les notions de *système*, *structure*, *institution* ou *rôle* occupent une place centrale dans l'approche fonctionnaliste. Les critiques de cette école en ont clairement démontré les limites, et il nous semble inutile d'y revenir. Qu'il nous suffise de rappeler que la présence de ces notions dans la théorie fonctionnaliste n'est que l'indice du caractère *sociologique* de cette théorie. En effet, ces concepts sont essentiels à l'explication des phénomènes sociaux, et aucune théorie satisfaisante ne peut se dispenser d'y recourir, ne serait-ce qu'implicitement. Cela dit, rien n'oblige le chercheur à lier l'emploi de ces concepts aux principes soutenus par les tenants du fonctionnalisme, comme la primauté des valeurs, du consensus, des dispositions individuelles et des mécanismes d'intégration. Les mêmes concepts peuvent, au contraire, trouver leur place dans une théorie inspirée du matérialisme dialectique<sup>83</sup> ou dans d'autres théories qui ne font pas abstraction du conflit social<sup>84</sup>.

Sur le plan méthodologique, cette réflexion sur les outils théoriques n'est qu'une étape de la démarche scientifique, mais une étape essentielle. En effet, si l'on considère l'explication des phénomènes sociaux comme l'objectif de la démarche scientifique, il faut dans un premier temps procéder à l'analyse de ces phénomènes. Or, toute analyse exige l'existence d'un modèle préalable, à défaut duquel l'analyse est dépourvue d'objet. Mais l'analyse ne se suffit pas à elle-même. Il faut, dans un second temps, retourner à l'observation des phénomènes concrets afin « de vérifier s'il existe une isomorphie entre le réseau abstrait de déterminations qu'on est parvenu à construire, et l'ensemble concret qu'il prétend refléter », de vérifier « s'il existe une correspondance entre les circuits de déterminations, causales ou autres, prévus par le modèle, et les relations de détermination effectivement observées dans la réalité »<sup>85</sup>.

Ces principes généraux de méthode s'appliquent évidemment à l'objet *journalisme*. Enrichi d'autres variables constitutives des systèmes journalistique et médiatique, le modèle, basé sur quelques concepts fondamentaux et quelques règles générales, devrait donc servir dans un premier temps à l'analyse des différents éléments composants les sr et SR évoqués dans le modèle. Celui-ci trouvera ensuite son utilité dans l'explication des formes spécifiques qu'adopte successivement le journalisme, c'est-à-dire telles qu'elles se manifestent dans le discours médiatique. Toutefois, cette explication ne sera, à son tour, possible qu'à la suite d'une description systématique des pratiques concrètes d'acteurs individuels placés dans des environnements particuliers. Tout un programme de recherche se dessine ici en filigrane. Couché dans la terminologie de ce texte, il pourrait s'exprimer ainsi : pour expliquer des réalités sociales singulières, circonscrites dans le temps et l'espace, il faut caractériser l'ensemble des systèmes de relations observés sous les coordonnées spatio-temporelles choisies, esquisser la configuration particulière de ces systèmes, décrire la manière dont les systèmes qui nous intéressent ici, c'est-à-dire les systèmes journalistique et médiatique, s'articulent avec les autres systèmes qui composent la société sous les mêmes coordonnées spatio-temporelles. Caractériser un système, c'est aussi, décrire les règles et les ressources nécessaires à la compréhension de la conduite des acteurs. L'exemple donné plus haut de l'éditeur bas-canadien n'évoquerait qu'une petite partie d'un tel programme...

---

<sup>83</sup> On trouve une illustration de cette affirmation chez Joachim Israel, pour qui, « society must be approached from two different thought (sic) complementary angles : as a network of relations and as a system of institutions » (*The dialectic of language...* P. 38). Plus loin, le même auteur écrit : « Reality has to be conceived as a concrete totality. This means that it is (1) organized and structured as a whole ; (2) the structure is built up hierarchially and comprises sub-totalities [...], (3) that is not unchangeable, but undergoing a continuous process of transformation, as well as, of transcendence; (4) that it is produced, and that it is produced within itself ; (5) that its organization does not imply a harmonious co-operation or co-ordering of subtotalities or elements within this totality, but rather the existence of contradictions, viewed as « the driving forces » of change, transformation, and transcendence » (p. 72). Pour Israel, le qualificatif *matérialiste* caractérise l'approche méthodologique qui prend comme point de départ la pratique des acteurs, dans leur vie quotidienne : « An important aspect of this praxis is work, at least, in those societies, which we know with their present level of (technical) development. The term « material » refers here to the concrete activities of our daily life as opposed to abstract speculations that remain aloof from the tangible actions in which praxis is manifested » (*Ibid.* P. 41).

<sup>84</sup> Comme la théorie de la structuration d'Anthony Giddens, dont il a été question plus haut.

<sup>85</sup> Franck, Robert. « Les explications causale, fonctionnelle... ». P. 297.

## LISTE DE RÉFÉRENCES

AHMAVAARA, A.Y. « Cybernetics as the foundational science of action ». *Cybernetica*. Vol. 18 (1975). P. 171-200.

AKOUN, André et ANSART, Pierre. *Dictionnaire de sociologie*. Paris : Le Robert, Seuil, 1999.

ARCHER, Margaret. *Realist social theory : the morphogenetic approach*. Cambridge : Cambridge University Press, 1995.

BAILEY, Frederick G. *Les règles du jeu politique : étude anthropologique*. Paris : Presses Universitaires de France, 1971.

BAKHTINE, Mikhaïl. *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris : Éditions de Minuit, 1977.

BERGER, Peter et LUCKMANN, Thomas. *The social construction of reality : a treaty in the sociology of knowledge*. New York : Doubleday, 1966.

BHASKAR, Roy. *The possibility of naturalism : a philosophical critique of the contemporary human sciences*. Atlantic Highlands, N.J. : Humanities Press, 1979.

BOUDON, Raymond et BOURRICAUD, François. *Dictionnaire critique de la sociologie*. Paris : Presses Universitaires de France, 1994.

BOUDON, Raymond. *La logique du social : introduction à l'analyse sociologique*. Paris : Hachette, 1979.

BOURDIEU, Pierre. *Choses dites*. Paris : Éditions de Minuit, 1987.

BOURDIEU, Pierre. *Le métier de sociologue*. Paris : Mouton, 1968.

BUCKLEY, Walter. *Sociology and modern systems theory*. Englewood Cliffs, New Jersey : Prentice-Hall, 1967.

CARLSTEIN, Tommy. « The sociology of structuration in time and space : a time-geographic assessment of Giddens theory ». *Svensk Geografisk Årsbok = The Swedish Geographical Yearbook*. Vol. 57 (1981). P. 41-57.

CHALABY, Jean. « Beyond the prison-house of language : discourse as a sociological concept ». *British Journal of Sociology*. Vol. 47, no 4 (déc. 1996). P. 684-698.

CHARRON, Jean et DE BONVILLE, Jean. « Journalismes en mutation : perspectives de recherche et orientations méthodologiques ». *Communication*. Vol. 17, no 2 (1996). P. 15-49.

CHARRON, Jean et DE BONVILLE, Jean. « Le paradigme du journalisme de communication : essai de définition ». *Communication*. Vol. 17, no 2 (1996). P. 51-97.

ELIAS, Norbert. *Qu'est-ce que la sociologie ?* Paris : Éditions de l'Aube, 1991.

FAIRCLOUGH, Norman. *Media discourse*. London : E. Arnold, 1995.

FRANCK, Robert. « Les explications causale, fonctionnelle, systémique ou structurale, et dialectique, sont-elles complémentaires ? ». In FRANCK, Robert (directeur). *Faut-il chercher aux causes une raison ? L'explication causale dans les sciences humaines*. Paris : Vrin, 1994. P. 275-302.

GIDDENS, Anthony. *La constitution de la société : éléments de la théorie de la structuration*. Paris : Presses Universitaires de France, 1987.

GIVEN, John L. *Making a newspaper*. New York : Henry Holt, 1907.

ISRAEL, Joachim. *The language of dialectics and the dialectic of language*. Copenhague : Munksgaard, 1979.

JANELLE, D.G. « Spatial reorganization : a model and concept ». *Annals of the Association of American geographers*. Vol. 59 (1969). P. 348-364.

KOCH, Tom. *News as myth : fact and context in journalism*. New York : Greenwood Press, 1990.

LEFEBVRE, Henri. *La production de l'espace*. Paris : Anthropos, 1986.

LIEBERSON, Stanley. *Making it count : the improvement of social research and theory*. Berkeley : University of California Press, 1985.

LOCKWOOD, David. « Social integration and system integration ». In ZOLLSCHAN, George Z. et HIRSCH, W. *Exploration in social change*. London : Routledge, 1964. P. 244-257.

MARX, Karl. *Introduction générale à la critique de l'économie politique*. In *Oeuvres : Economie*. Paris : La Pléiade, 1977. P. 231-266.

MATHIEN, Michel. *Les journalistes et le système médiatique*. Paris : Hachette Supérieur, 1992.

MATHIEN, Michel. *Le système médiatique : le journal dans son environnement*. Paris : Hachette, 1989.

McQUAIL, Denis et WINDAHL, Sven. *Communication models for the study of mass communications*. London : Longman, 1981.

MENGET, P. « Fonction et fonctionnalisme ». *Encyclopædia Universalis*, 1968. Vol. 7. P. 101-104.

MILLS, Charles Wright. *L'imagination sociologique*. Paris : François Maspero, 1983.

MOUILLAUD, Maurice. « Le système des journaux », *Langages*, no 11 (1968), p. 61-83.

PIAGET, Jean. *Le structuralisme*. Paris : Presses Universitaires de France, 1968. (Que sais-je ?)

PIETILÄ, Kauko. *Formation of the newspaper : a theory*. Tampere : Tampereen Y Liopisto, University of Tampere, 1980.

POPPER, Karl. *La connaissance objective*. Paris : Flammarion, 1998.

REY, Alain (directeur). *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris : Dictionnaires Le Robert, 1992, 2 vol.



TEUNE, Henry et MLINAR, Zdravko. *The developmental logic of social systems*. Beverly Hills : Sage, 1978.

WALLERSTEIN, Immanuel. *Le capitalisme historique*. (Nouvelle édition). Paris : La Découverte, 2002.

ZIPF, George. *Human behavior and the principle of least effort : an introduction to human ecology*. Cambridge, Mass. : Addison-Wesley Press, 1949.